

JUIN 2022



# **LES QUARTIERS SORTIS DE LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2015 : QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ?**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION : LES QUARTIERS DE « VEILLE ACTIVE », UN ENJEU POUR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET POUR LES COMMUNES .....</b>	<b>4</b>
<b>1 LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE SONT-ILS TRÈS DIFFÉRENTS DES QUARTIERS — DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ? .....</b>	<b>8</b>
<b>2 EXISTE-IL PLUSIEURS TYPES DE QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ? .....</b>	<b>12</b>
<b>3 Y A-T-IL DES « POCHEs » DE PAUVRETÉ AU SEIN DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?..</b>	<b>25</b>
<b>4 COMMENT ONT ÉVOLUÉ LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE DEPUIS LEUR SORTIE — DES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?.....</b>	<b>28</b>
<b>5 QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES DANS LES QUARTIERS — DE VEILLE ACTIVE ? .....</b>	<b>38</b>
<b>6 QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA SORTIE DES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE — DE LA VILLE ? .....</b>	<b>46</b>
<b>7 COMMENT LES COMMUNES ONT-ELLES « COMPENSÉ » LA SORTIE DU CONTRAT — DE VILLE ?.....</b>	<b>52</b>
<b>8 QUELS SONT LES ACTEURS PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ? .....</b>	<b>54</b>
<b>CONCLUSION : QUELS SONT LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE QUI NÉCESSITENT UNE ATTENTION ACCRUE ET SUR QUELS ENJEUX ? .....</b>	<b>56</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>58</b>



# LES QUARTIERS DE « VEILLE ACTIVE », UN ENJEU

## POUR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET POUR LES COMMUNES

Fin 2014, dans le cadre de la mise en place des Contrats de ville, l'État a recentré son intervention dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville par rapport à la géographie du Contrat urbain de cohésion sociale de 2007 à 2014. L'objectif annoncé était de concentrer les crédits de la politique de la ville et d'éviter un « saupoudrage » des moyens.

Les quartiers les plus en difficultés ont alors été identifiés selon le critère de concentration de populations à bas revenus et selon une maille infracommunale constituée de « carreaux » de 200 mètres de côté. Ces quartiers devaient également être situés en secteur urbain et comprendre au moins 1 000 habitants d'un seul tenant.

De nombreux quartiers qui étaient dans la géographie prioritaire de la politique de la ville sont alors sortis de cette géographie et n'ont plus bénéficié à partir de janvier 2015, des dispositifs de la politique de la ville. À l'échelle nationale, les 2 500 Contrats urbains de cohésion sociale cèdent la place à 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

À l'échelle de la MEL, 3 700 hectares qui étaient en Contrat urbain de cohésion social, dans 17 communes, sortent de la géographie prioritaire le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et font dès lors partie des « quartiers de veille active ». Ces secteurs représentent 5,5% de la surface de la MEL et 13,7% de sa population (155 000 habitants)<sup>1</sup>.

Fin 2022, le Contrat de ville actuel arrive à son terme. La question de l'établissement d'une nouvelle géographie prioritaire devrait se poser pour la nouvelle politique de la ville. Dans la Métropole Européenne de Lille, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, qui réalise l'observation des quartiers en politique de la ville, s'est emparé du sujet en réalisant un travail spécifique d'observation et d'analyse du devenir des quartiers de veille active afin de tenter de répondre à un certain nombre de questions :

- Ces quartiers sont-ils vraiment moins en difficulté que les quartiers prioritaires ? Ou sont-ils seulement moins denses ?
- Existe-il des poches de pauvreté au sein de ces quartiers, que les statistiques ne permettent pas de faire apparaître ?
- Comment ces quartiers ont-ils évolué depuis leur sortie des dispositifs de la politique de la ville ?
- Quels ont été les impacts du retrait de ces dispositifs ?
- Comment les communes ont-elles compensé la baisse des financements et le retrait de certains acteurs ?



### Qu'est-ce que les quartiers de « veille active » ?

Selon la Loi « Lamy » 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale, les quartiers qui relevaient jusqu'au 31 décembre 2014 d'un zonage de la politique de la ville et qui ne sont plus « quartiers prioritaires » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, font l'objet d'un dispositif de « veille active » mis en place par l'État et les collectivités territoriales depuis cette date. Les quartiers de « veille active » font l'objet d'un contrat de ville qui définit les moyens mobilisés dans le cadre des politiques de droit commun. Le dispositif est déclenché à la demande du président de l'EPCI et des maires concernés (art. 13).

### L'Agence a proposé et animé une observation co-construite avec les acteurs de la politique de la ville et les villes concernées.

Les problématiques à identifier et à mesurer supposent une observation « de terrain » et suffisamment fine qui motive cette démarche de co-construction.

Le travail entrepris est basé sur :

- **une feuille de route co-construite** lors d'un atelier partenarial début 2020 avec l'État, la Région, le Département, la MEL, les Villes ;
- **un socle de données statistiques constitué par l'Agence** : malgré le terme de « quartier de veille active », ces quartiers ne sont pas identifiés par l'Insee qui ne met pas à disposition de données à cette échelle, comme il le fait pour les quartiers de la politique de la ville. L'Agence a néanmoins réalisé l'observation des quartiers de veille active de la même manière que celle des quartiers de la politique de la ville tout au long de sa mission d'observation pour le Contrat de ville. Un certain nombre d'éléments issus des travaux menés depuis 2015 par l'Agence sont repris ici. Ils sont basés sur :
  - des données du recensement issues d'une commande de données qu'elle a faite dans le cadre du Dispositif infracommunal à façon de l'Insee (DIAF-RP),
  - des données géolocalisées par l'Agence,
  - et d'un grand nombre de données utilisées pour ce travail spécifique sur les quartiers de veille active sont également traitées à l'échelle des Iris 2 000, maille infracommunale standard pour la mise à disposition des données statistiques, correspondant à des quartiers d'environ 2 000 habitants ;
- **la mise en place par l'Agence d'un portail cartographique interactif** : ce portail permet de faire apparaître les différents zonages administratifs, les services publics, l'offre de santé, les commerces, les équipements culturels et sportifs, le réseau social et d'entraide, les transports en commun<sup>2</sup>,
- **une observation prenant en compte le regard des techniciens des 17 communes** concernées à travers leur participation à cet atelier et leur retour d'informations sous la forme :
  - d'une fiche à remplir sur les évolutions sociales observées dans les quartiers de veille active et les acteurs présents,
  - et d'au moins un entretien réalisé par l'Agence avec les techniciens de la politique de la ville ou de l'action sociale pour chacune des 17 communes concernées par un quartier de veille active.

<sup>1</sup> Source : Insee, Diaf RP, 2013, ADULM « Habitat - peuplement dans les QPV 2018 ».

<sup>2</sup> Les partenaires qui souhaitent accéder au portail cartographique dynamique peuvent en faire la demande à l'Agence.





### L'identification par carroyage des quartiers de la politique de la ville fin 2014

Celle-ci s'est basée sur le critère de concentration de population à bas revenus, déterminée à partir de la source Revenus Fiscaux Localisés de l'Insee (...) de 2011, disponible à la maille infracommunale du « carreau » de 200 m de côté.

Dans un premier temps, la méthode retenue détermine, pour chaque unité urbaine, un seuil de bas revenus, qui est calculé à partir du revenu médian métropolitain et du revenu médian de cette unité urbaine (...).

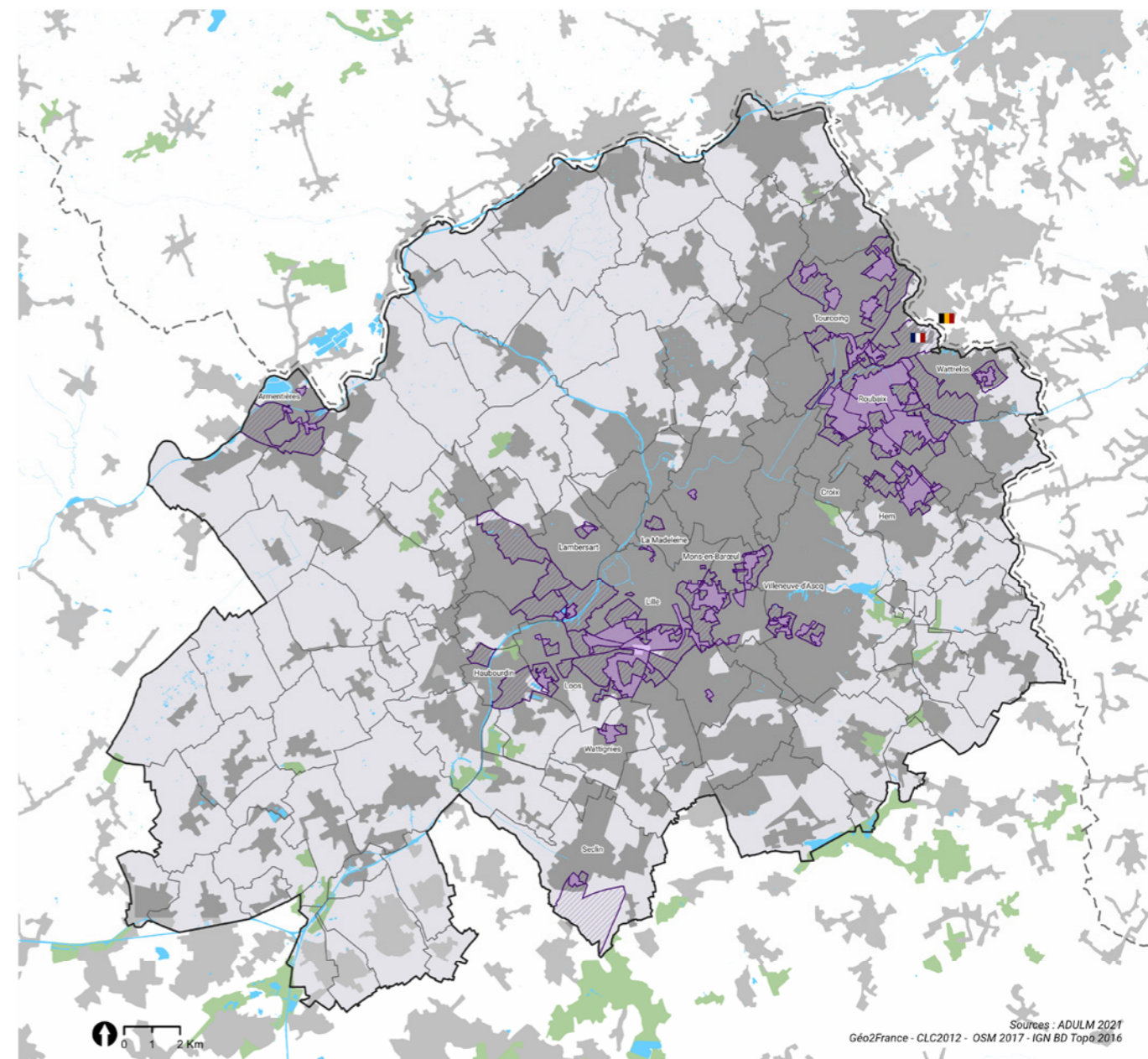
La méthode recherche ensuite, par un balayage du territoire métropolitain découpé en carreaux de 200 m de côté, les carreaux dont plus de la moitié de la population est en dessous de ce seuil de bas revenus.

Une fois détectés, ceux-ci sont agglomérés entre eux et, lorsque cet agglomérat dépasse les 1 000 habitants, la zone est identifiée comme étant une zone de concentration urbaine de population à bas revenus.

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a ensuite dessiné un premier tracé du contour du quartier. Ce contour a été soumis aux acteurs locaux, par le biais des préfets de département, qui ont eu en charge la consultation sur cette base. Les modifications apportées aux contours devaient respecter des critères de population et de bas revenus.

Source : site du Sénat/rapport annuel 2015 de l'ONPV, page 14.

## LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ET LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 PROLONGÉ JUSQUE FIN 2023



- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active

- Frontière France/Belgique
- Métropole européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

Mai 2021



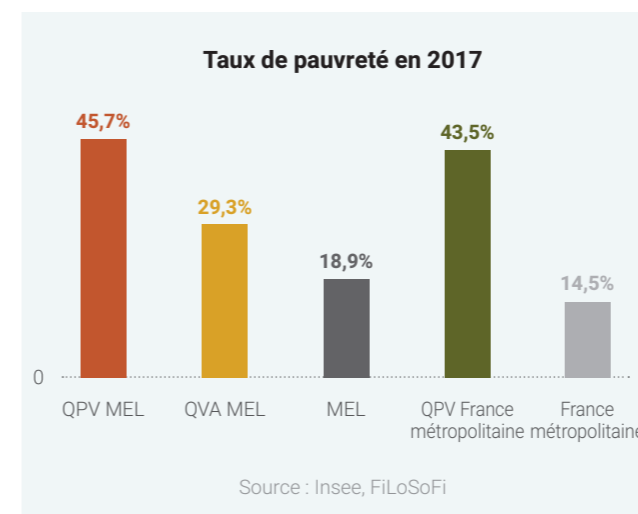


# 1

## LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE SONT-ILS TRÈS DIFFÉRENTS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

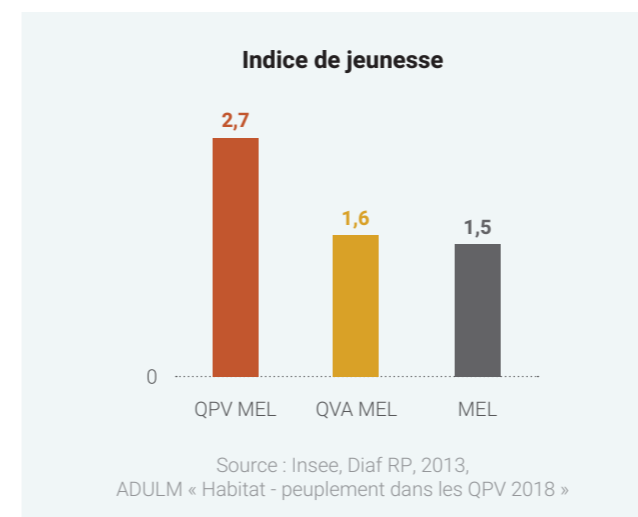
### Un taux de pauvreté nettement moins élevé que dans les quartiers de la politique de la ville

En lien direct avec le critère de définition de la géographie prioritaire du contrat de ville 2015-2022, le taux de **pauvreté** dans les secteurs en quartier de veille active (QVA) de la MEL est nettement moins élevé que dans ses quartiers de la politique de la ville (QPV) avec un taux de pauvreté de 29,3% en 2017, contre 45,7%.

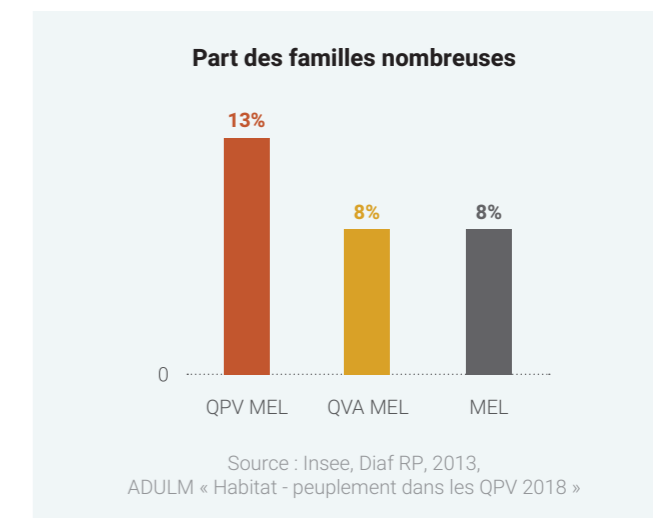


### Une population dont la structure est proche de la moyenne de la MEL

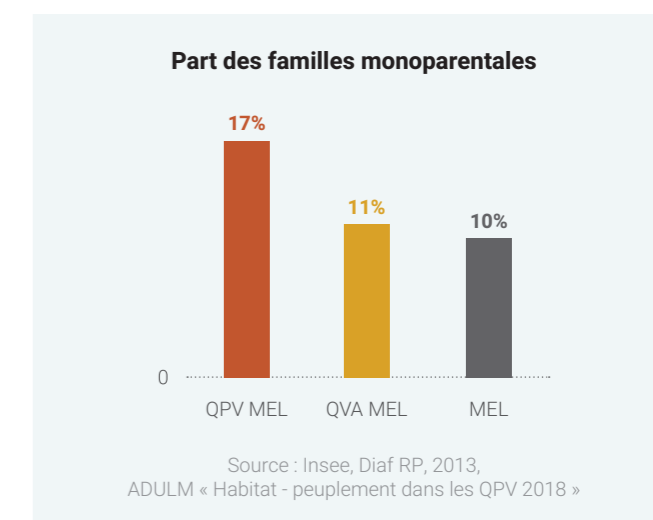
L'**indice de jeunesse** est en moyenne de 1,6<sup>3</sup> dans les quartiers de veille active, soit un chiffre très proche de la moyenne de la MEL qui se situe à 1,5, alors que les quartiers de la politique de la ville se caractérisent par une population beaucoup plus jeune avec un indice de jeunesse de 2,7.



La part des **familles nombreuses** (trois enfants et plus) est la même dans les quartiers de veille active que dans l'ensemble de la MEL avec un taux de 8%, alors que ce taux est de 13% dans les quartiers de la politique de la ville.



De la même manière, la part des **familles monoparentales** est proche de la moyenne métropolitaine avec un taux de 11% dans les quartiers de veille active, et de 10% dans l'ensemble de la MEL. Ce taux est beaucoup plus élevé dans les quartiers de la politique de la ville avec 17%

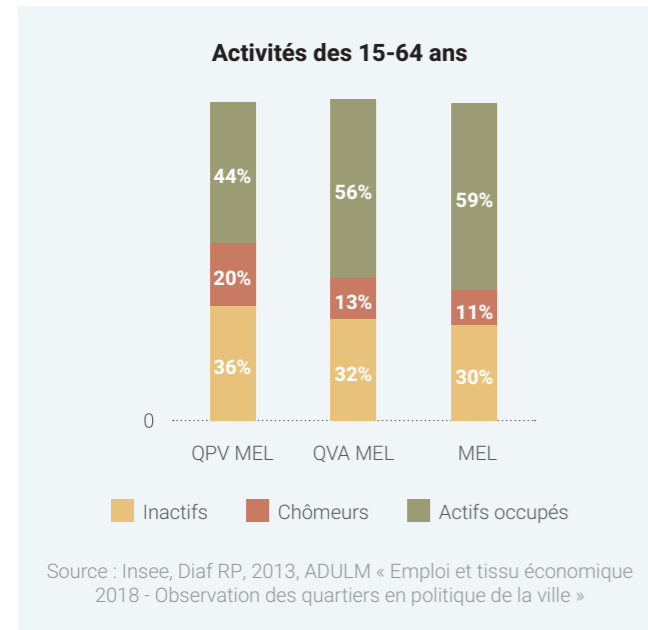


<sup>3</sup> Indice de jeunesse : part des moins de 20 ans rapportée à la part des plus de 60 ans.



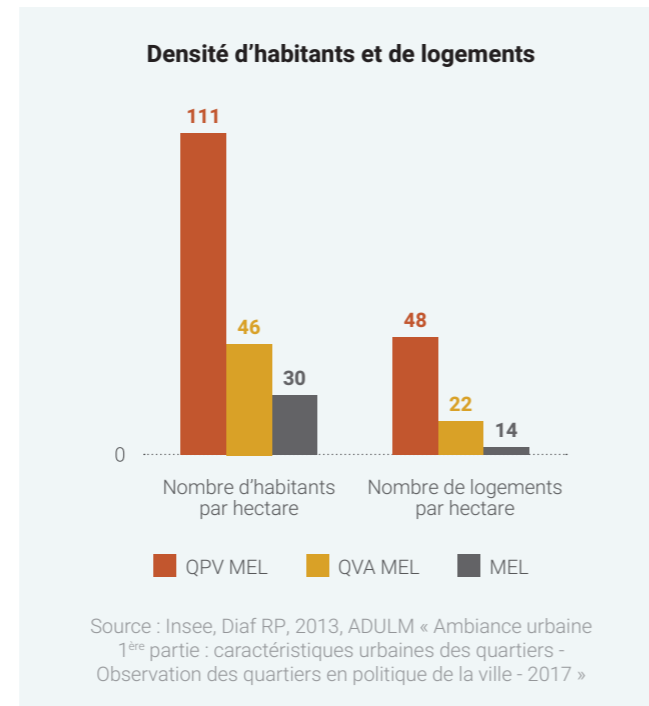
## Une population nettement mieux insérée sur le marché du travail que dans les quartiers de la politique de la ville

Dans les quartiers de veille active, on compte 56% d'actifs occupés parmi la population âgée de 15 à 64 ans, soit un taux proche de la moyenne de la MEL qui est de 59%. Ce taux est nettement supérieur à la moyenne observée dans les quartiers de la politique de la ville de la MEL qui est de 44%.



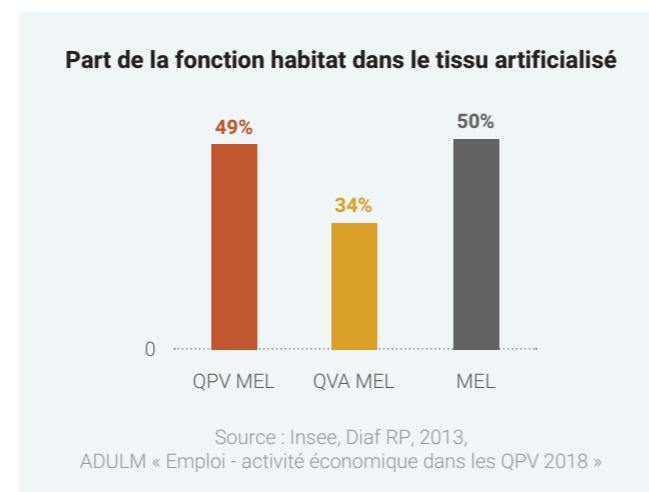
## Des tissus urbains moins denses que dans les quartiers de la politique de la ville

En lien direct avec le critère de définition de la géographie prioritaire de la politique de la ville 2015-2022, la densité de population est beaucoup moins élevée dans les quartiers de veille active que dans les quartiers de la politique de la ville. On compte 46 habitants par hectare en quartiers de veille active, soit à peine plus que la moyenne de la MEL (30 habitants par hectare) mais 2,4 fois moins que dans les quartiers de la politique de la ville où la densité est de 111 habitants par hectare.



## Des quartiers où la fonction résidentielle est moins présente

Un tiers seulement (34%) de la surface des quartiers de veille active est occupé par la fonction habitat, contre la moitié (49%) pour les quartiers de la politique de la ville, qui se situe dans la moyenne métropolitaine (50%). Les autres fonctions urbaines (activités, commerces, équipements, friches...) sont surreprésentées dans les quartiers de veille active par rapport au reste de la métropole, ce qui constitue un premier élément d'explication au constat de leur faible densité.



## Les quartiers de veille active se caractérisent par des formes d'habitat peu denses

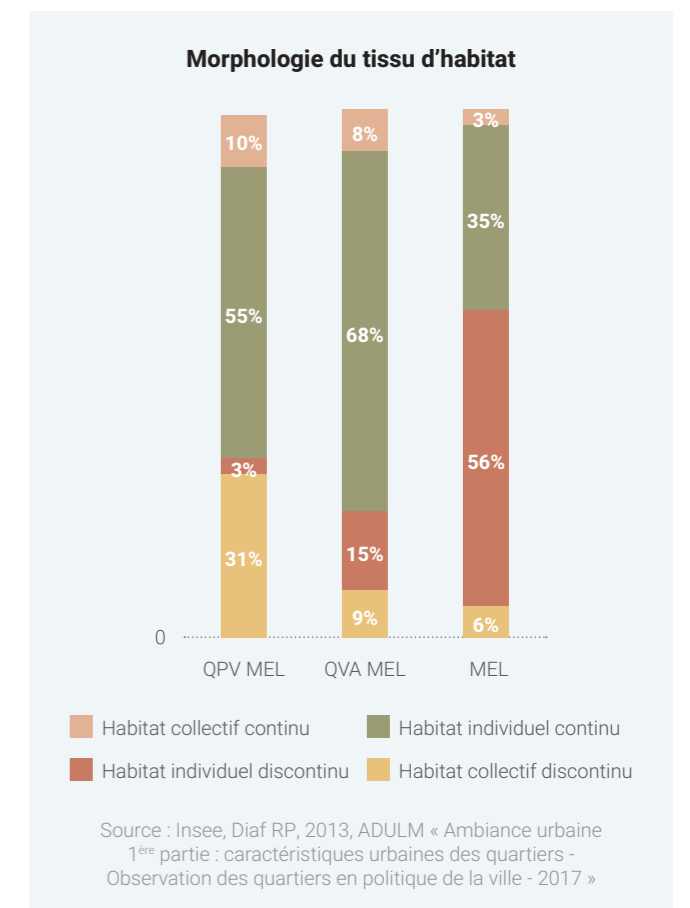
En plus d'être peu résidentiels, les quartiers de veille active se caractérisent par une forte présence de l'habitat individuel : 83% des logements contre 58% dans les quartiers de la politique de la ville.

Tous ces éléments portent à croire que la moindre densité résidentielle pourrait expliquer, en partie, leur sortie des dispositifs de la politique de la ville, alors même que dans certains des quartiers de veille active, la situation sociale des habitants n'est pas meilleure.

Les quartiers de veille active sont ainsi :

- soit des quartiers avec des difficultés sociales moins importantes que dans les quartiers de la politique de la ville ;
- soit des quartiers nettement moins denses accueillant des populations avec autant de difficultés sociales que dans les quartiers de la politique de la ville.

Ces caractéristiques sont liées au critère de définition de la géographie prioritaire qui demandent de cumuler à la fois un bas niveau de revenu dans un ensemble continu constitué d'au moins 1 000 habitants.





# 2

## EXISTE-IL PLUSIEURS TYPES DE QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?

### Deux typologies de tissus urbains dominants

Si les quartiers de la politique de la ville de la MEL sont très divers du point de vue de leur environnement urbain avec aussi bien des quartiers de grands ensembles que des quartiers d'habitat ouvrier<sup>4</sup> ou que des quartiers « complexes » imbriquant habitat, industrie et équipements, **les quartiers de veille active se caractérisent par deux types de quartiers dominants :**

- **et les quartiers « complexes » ;**
- **les quartiers d'habitat individuel.**

### Les quartiers « complexes »

Les « quartiers complexes » sont les plus présents au sein des quartiers de veille active. Ces quartiers sont probablement ceux qui représentent le mieux l'histoire urbaine des territoires de la métropole lilloise forgés par l'industrie, celle d'une ville aux fonctions initialement très imbriquées, qui s'est profondément renouvelée sur elle-même.

Ces quartiers hétérogènes juxtaposent habitat individuel ancien, habitat collectif récent, activités industrielles, friches... Ils sont souvent bordés de grandes infrastructures de transport. Ils se situent en périphérie des centres urbains, des quartiers résidentiels ou dans l'interstice entre ceux-ci.

Ces quartiers sont divisés en deux sous-types :

- **La ville « patchwork ».** En marge des grands centres urbains, ces quartiers sont constitués de la juxtaposition d'ensembles urbains unitaires séparés par des infrastructures, des friches ou des emprises industrielles. Ils présentent souvent une densité moyenne et une fonction résidentielle faible.

Il s'agit des quartiers de veille active de Wattrelos (Martinoire, Mousserie, Crétinier, Laboureur, Becksartel), de Bois Blancs à Lille et de Sud-Marais à Lomme.

- **Les tissus peu résidentiels et interstices urbains.** Ces quartiers sont très peu habités. Ce sont les moins densément bâtis, les moins lisibles d'un point de vue urbain et les moins qualitatifs en termes d'ambiance urbaine. On y trouve des emprises ferroviaires, autoroutières, de grands équipements universitaires ou hospitaliers, des activités commerciales, industrielles, des friches, etc. La fonction habitat y est peu présente.

Il s'agit des quartiers de veille de Roubaix, du sud de Lille (Faubourg de Béthune, Lille-Sud, Moulins), de l'est et du nord-est de Tourcoing, de Villeneuve d'Ascq, d'Armentières et de la Rive Droite d'Haubourdin.

**Au sein de ces quartiers de veille active, certains périmètres sont quasiment inhabités en raison de la présence du tissu industriel ou d'infrastructures :**

- à Roubaix, le nord du Fresnoy (secteur de l'Union), Entrepont-Cartigny, le nord du Pile ;
- à Lille, le Petit Maroc, le Faubourg de Douai (lycées), Lille-Sud (cimetière) ;
- à Loos, Eurasanté ;
- à Villeneuve d'Ascq, Hôtel de Ville et Pont de Bois ;
- à Tourcoing (l'iris de l'Hôpital Dron).

Exemple de quartier de veille active appartenant à la catégorie des « quartiers complexes : tissu peu résidentiel et interstices urbains » :

- le quartier de l'Union à Roubaix et Tourcoing, en partie en quartier de veille ;



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.

Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

<sup>4</sup> Voir « Observation des quartiers de la politique de la ville - Ambiance urbaine, 1<sup>ère</sup> partie : Caractéristiques urbaines » Agence 2017.





- le quartier de Fives, en partie en quartier de veille active, à Lille.



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

- le quartier du Faubourg de Douai à Lille.



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

## Les quartiers d'habitat individuel

Il s'agit des quartiers à dominante résidentielle, donc plutôt monofonctionnels. Ce sont des quartiers de maisons de ville et d'habitat ouvrier, regroupés en trois sous-catégories en fonction principalement de leur densité, leur datation et la morphologie de l'habitat :

- **l'habitat ouvrier ancien** : il est réparti en périphérie des trois centres urbains de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Il s'agit des quartiers de veille active de Fives à Lille, Mont à Camp-Marais à Lomme, de Ennequin et Mairie à Loos, de Faches-Thumesnil, de La Madeleine, de Croix, ainsi que des quartiers de veille de l'ouest et du sud de Tourcoing (Orions, Belencontre, Phalempins, Menin, Blanche Porte, Blanc Seau) ;

- **l'habitat en bande et individuel groupé** : situé souvent en extension des grands ensembles de la périphérie des pôles de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Il s'agit des quartiers de veille de Mons en Barœul, des Oliveaux à Loos, de Lambersart et de Wattignies ;

- **l'habitat individuel peu dense** : concerne des périmètres situés aux franges de la tache urbaine, à la limite du périurbain.

Il s'agit des quartiers de veille de Seclin (une grande partie du quartier de veille active est également constituée de terres agricoles), de Hem, de la Rive Gauche d'Haubourdin et de Beaulieu à Wattrelos.



Secteur en quartier de veille active dans le quartier du Pacot-Vandracq à Lambersart ©ADULM



Exemple de quartier de veille active appartenant à la catégorie des « quartiers complexes : tissu peu résidentiel et interstices urbains » : le quartier Baltique-Vieux Faubourg à Lille.



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

Exemple de quartier de veille active appartenant à la catégorie des quartiers « d'habitat en bande et d'habitat groupé » : Le Blanc Riez à Wattignies.



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

Exemple de quartier de veille active appartenant à la catégorie des « quartiers complexes : tissu peu résidentiel et interstices urbains » : le quartier Salengro à Armentières.



Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020.  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

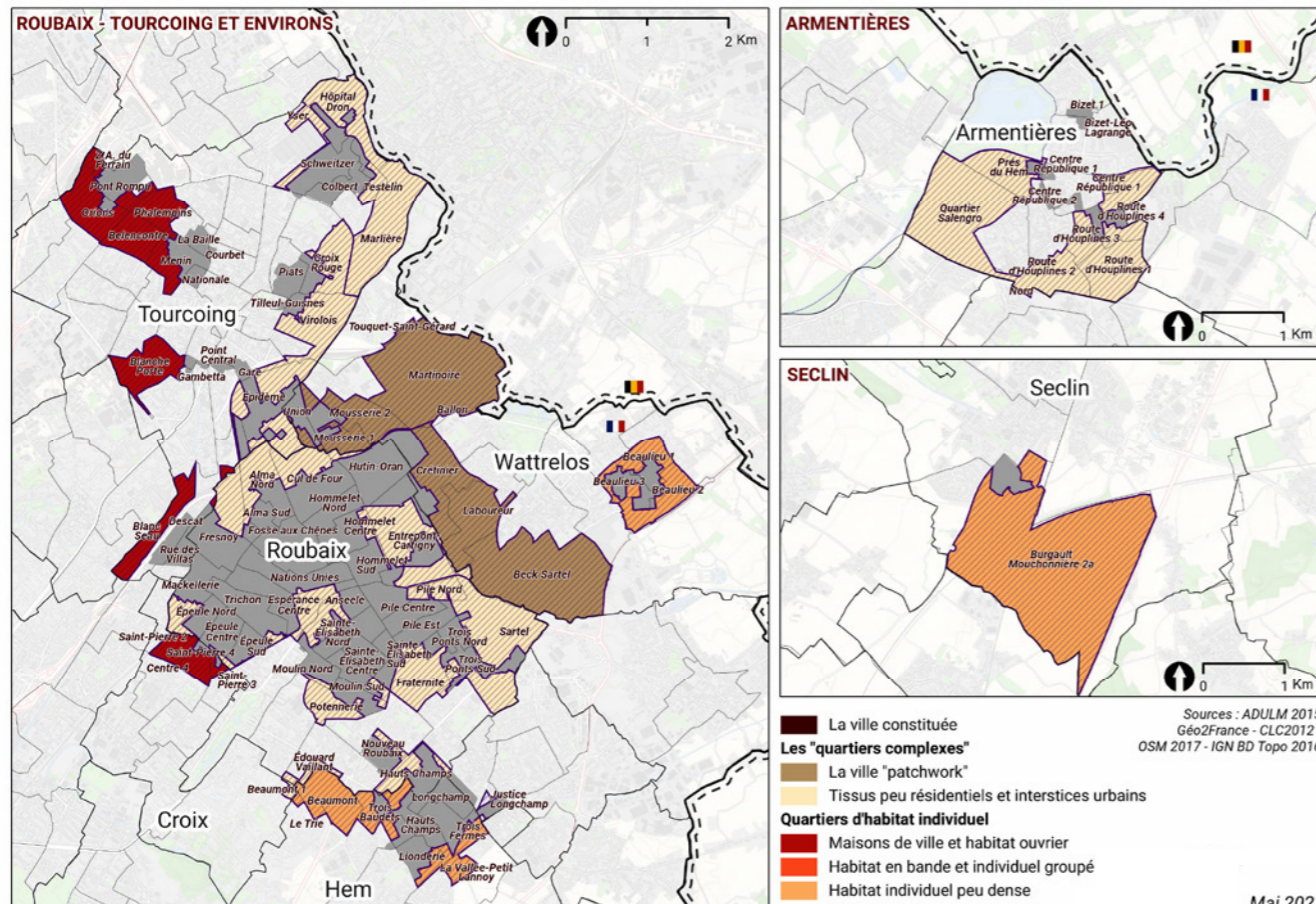
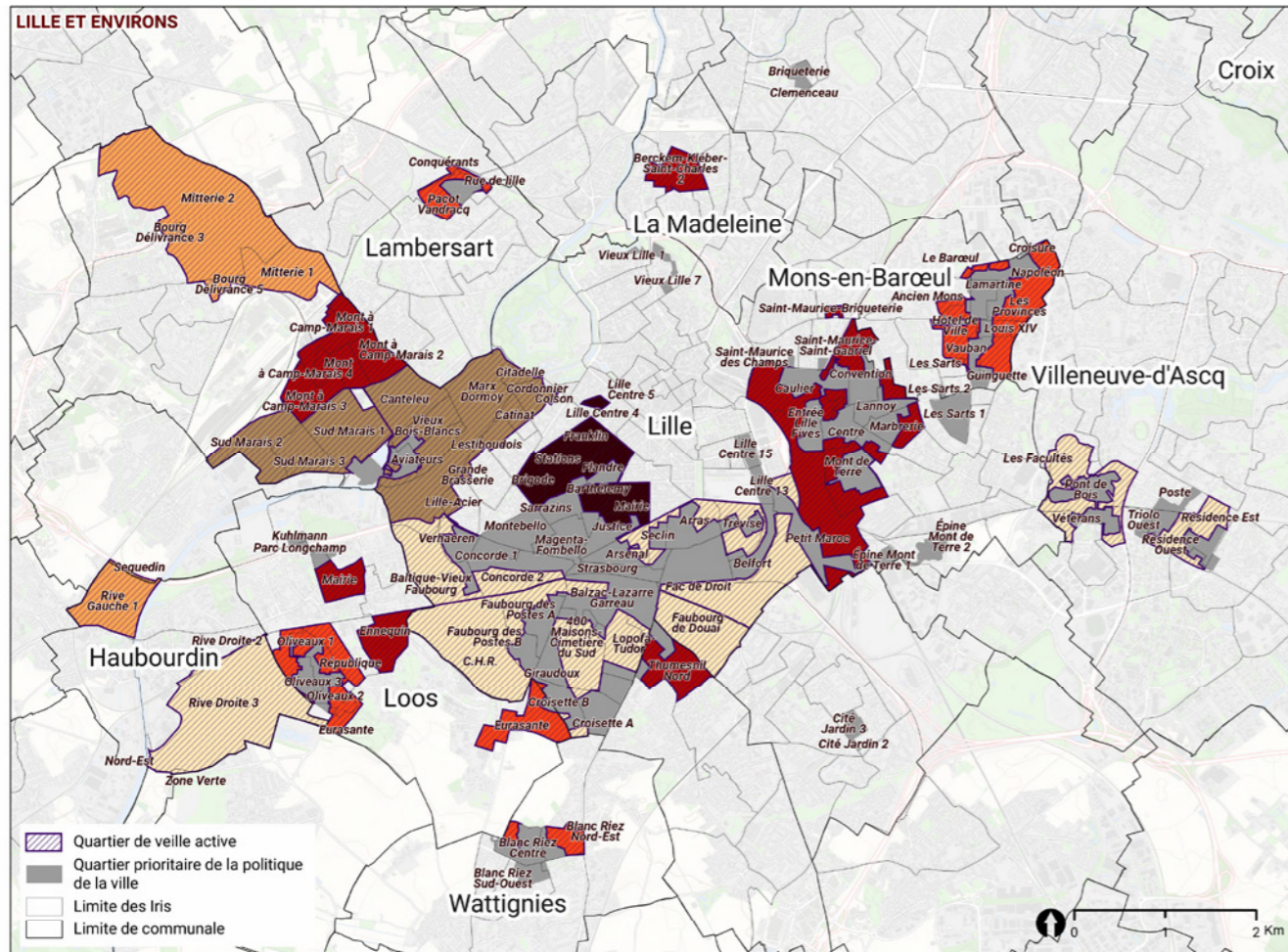
Exemple de quartier de veille active appartenant à la catégorie des quartiers « ville patchwork » : Beck Sartel à Wattrelos.



Maquette Cesium 3D Tiles de la Métropole Européenne de Lille ©MEL 2022



## LES TYPOLOGIES DE TISSUS URBAINS DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE



Mai 2021

## Une caractérisation sociale et résidentielle différenciée

L'Agence a travaillé à la caractérisation de l'ensemble des Iris 2 000<sup>5</sup> et des communes du périmètre du SCOT de Lille Métropole en fonction de 17 indicateurs sociaux, démographiques et résidentiels des ménages à partir de données issues du recensement de la population de l'Insee de 2015.

Ces caractéristiques ont permis d'établir une typologie des communes et des quartiers en 11 classes regroupées en 5 catégories<sup>6</sup>.

Les quartiers de veille active ne sont concernés que par certaines de ces catégories.

Dans le versant nord-est et à Armentières, les typologies socio-résidentielle dominantes sont :

### • les quartiers anciens :

- de maisons anciennes occupées de manière dominante par la propriété occupante avec une surreprésentation d'ouvriers ;

Il s'agit des quartiers de veille active de Watrelos (Martinoire, Crétinier, Laboureur, Becksartel), Tourcoing (Marlière, Phalempins, Blanc Seau), Roubaix (Fraternité), Croix, Armentières (Route d'Houplines 1 et Près du Hem) ;

- d'habitat mixte dominé par le locatif privé et social occupé par des classes populaires très précarisées et par des immigrés ;

Il s'agit des quartiers de veille active de Tourcoing (Belencontre, Menin, Blache Porte), de Roubaix (Nord du Fresnoy, Alma Nord, Cul de Four, Entrepont-Cartigny, Epeule Nord), d'Armentières (Salengro, Route d'Houplines 2, Route d'Houplines 3 et Route d'Houplines 4) ;

### • les quartiers de logements sociaux occupés par des ménages de classe populaire, précaires et immigrés :

Il s'agit des quartiers de veille active de Tourcoing (Epidème, Orions), de Watrelos (Mousserie, Beaulieu), de Roubaix (Sartel).



Quartier de Salengro à Armentières ©MEL



Quartier Laboureur à Watrelos ©ADULM



Quartier de veille active du Virolois à Tourcoing ©ADULM

<sup>5</sup> IRIS 2 000 (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) : maille infracommunale d'environ 2 000 habitants utilisée par l'Insee pour assurer l'observation statistique à l'échelle de quartiers.

<sup>6</sup> « Vivre ensemble dans la métropole lilloise : mobilités résidentielles et ségrégation sociospatiale » ADULM, 2021.



Dans le secteur lillois, les typologies socio-résidentielles dominantes sont :

- les quartiers de logements sociaux occupés par des ménages de classe populaire précaires et immigrés :

Il s'agit des quartiers de veille active de Lomme (Mont à Camp-Marais 1, Sud Marais 3), d'Haubourdin (Rive Gauche), de Lambersart (Pacot-Vandracq), de Villeneuve d'Ascq (Résidence), Mons-en-Barœul (Hôtel de Ville et Louis XIV) ;

- les communes et quartiers centraux :

- de cœur d'agglomération et centre-bourgs d'habitat mixte dominés par des locataires du parc privé cadres ou de professions intermédiaires.

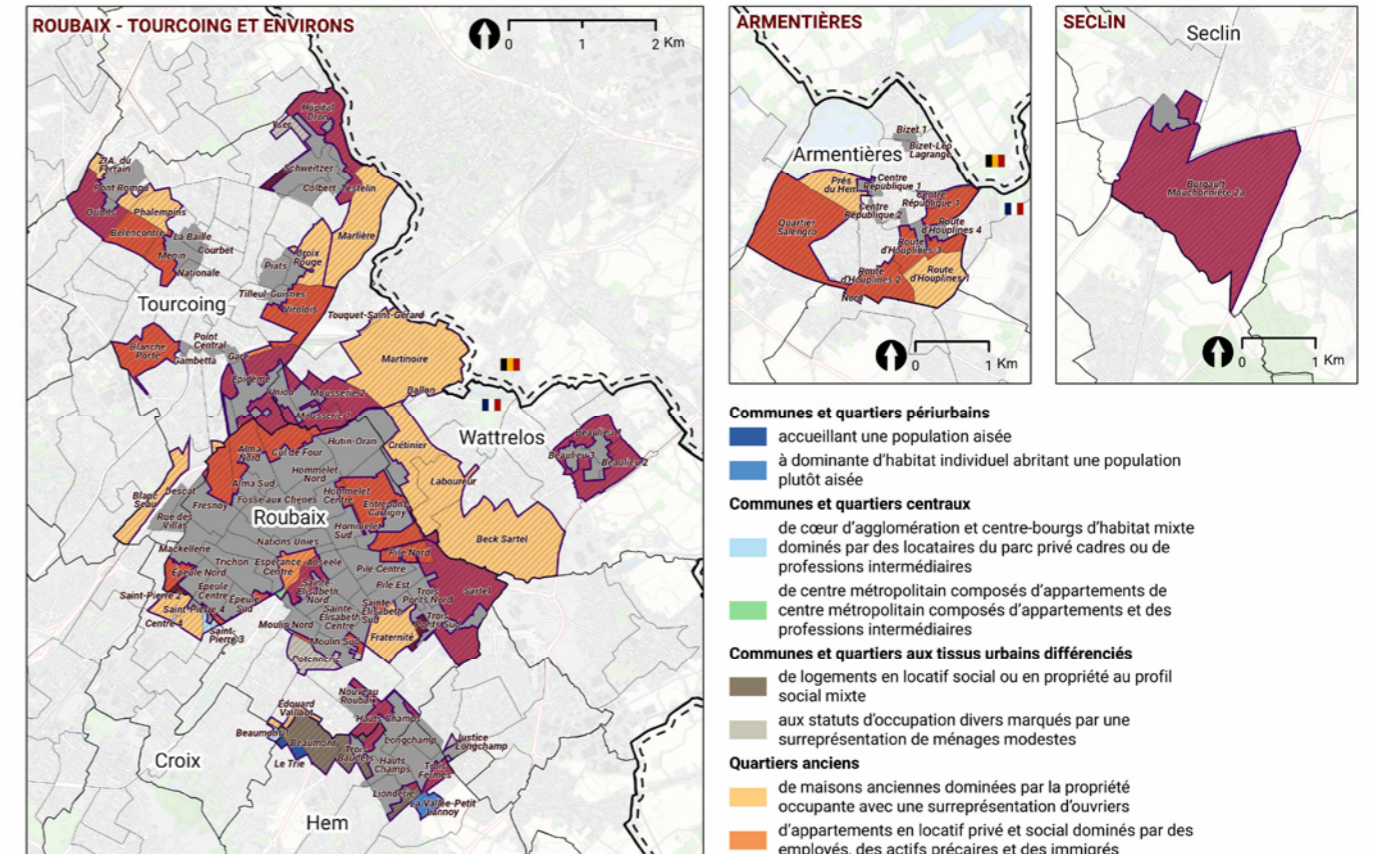
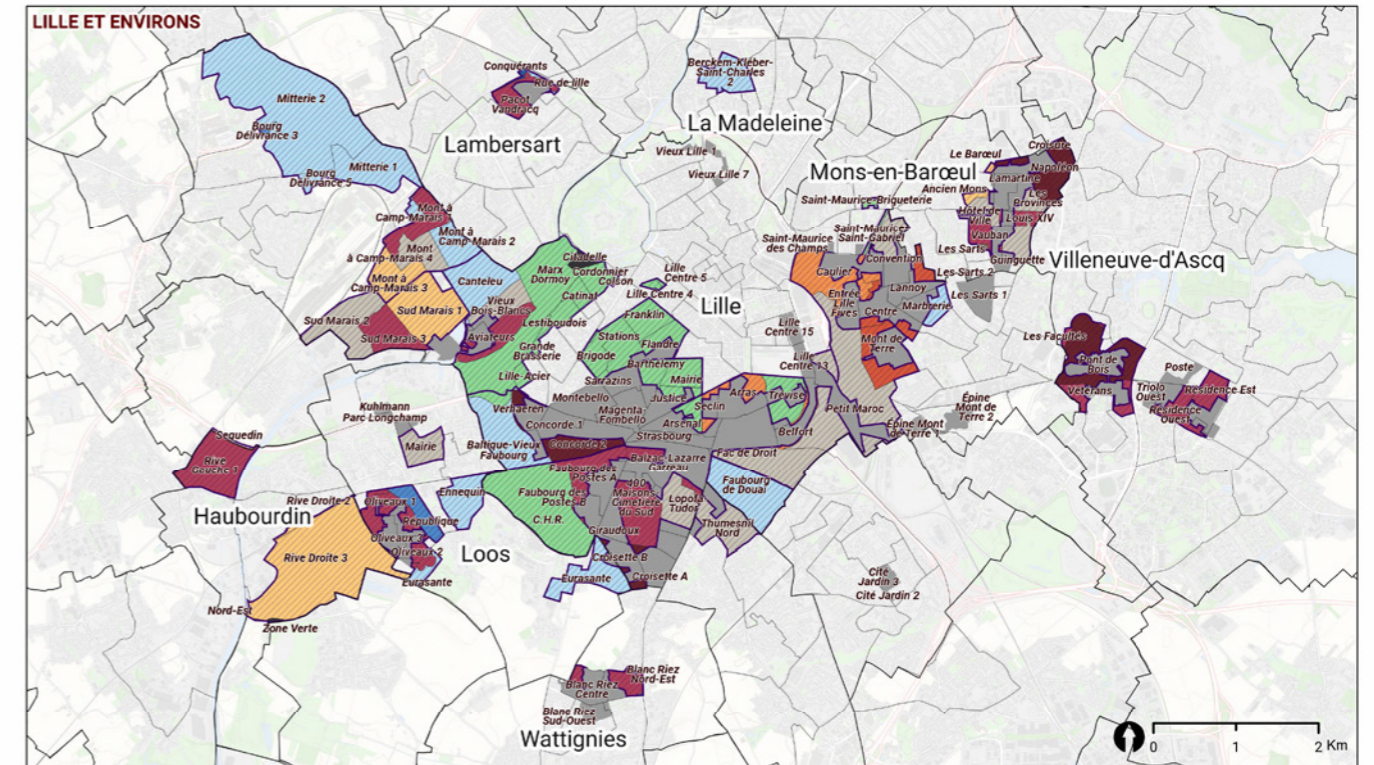
Il s'agit des quartiers de veille active de Lomme (Mitterrie), de Lille (Canteleu, Baltique-Vieux Faubourg, Faubourg de Douai) et de Loos (Ennequin) ;

- du centre métropolitain, composés d'appartements anciens en locatif privé occupés par des cadres et des professions intermédiaires.

Il s'agit de quartiers de veille active lillois (Marx Dormoy, Citadelle, Cordonnier, Catinat, Lestiboulois, Vieux Bois-Blancs, du nord de Wazemmes).



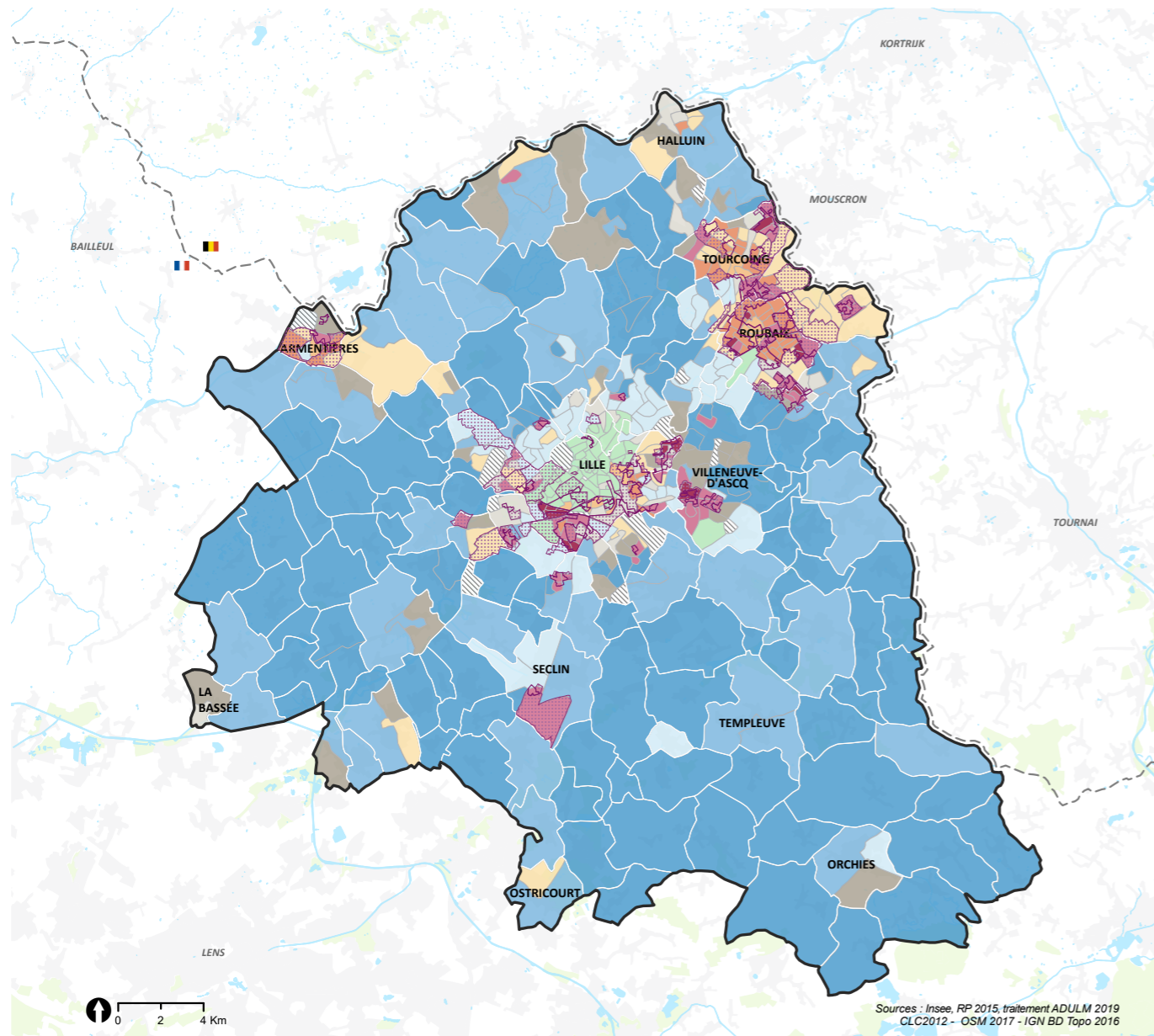
### CARACTÉRISATION SOCIALE ET RÉSIDENTIELLE DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE DE LA MEL EN 2015



Sources : Insee, RP 2015, traitement ADULM 2019  
GéoFrance - CLC 2012 - OSM 2017 - IRN RD Topo 2016

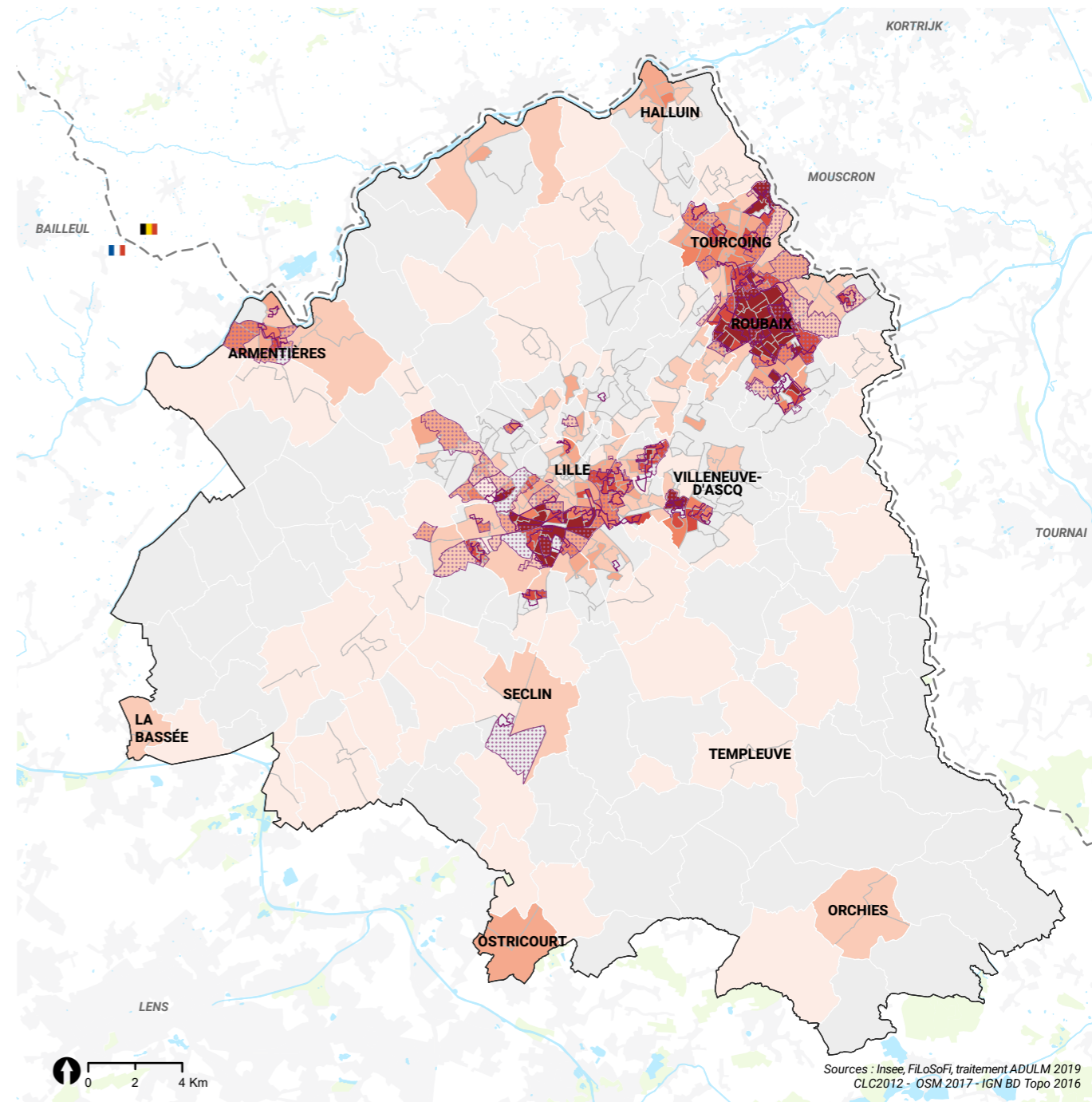
- Quartier de veille active
- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Limite des Iris
- Limite de communale
- Communes et quartiers périurbains
  - accueillant une population aisée
  - à dominante d'habitat individuel abritant une population plutôt aisée
- Communes et quartiers centraux
  - de cœur d'agglomération et centre-bourgs d'habitat mixte dominés par des locataires du parc privé cadres ou de professions intermédiaires
  - de centre métropolitain composés d'appartements de centre métropolitain composés d'appartements et des professions intermédiaires
- Communes et quartiers aux tissus urbains différenciés
  - de logements en locatif social ou en propriété au profil social mixte
  - aux statuts d'occupation divers marqués par une surreprésentation de ménages modestes
- Quartiers anciens
  - de maisons anciennes dominées par la propriété occupante avec une surreprésentation d'ouvriers
  - d'appartements en locatif privé et social dominés par des employés, des actifs précaires et des immigrés
  - d'habitat mixte dominés par le locatif privé et social, occupés par des classes populaires très précarisées et par des immigrés
- Quartiers de logements sociaux
  - occupés par des ménages de classe populaire précaires et immigrés
  - dominés par les grands ensembles et accueillant une population de classe populaire fortement précarisée et immigrée
- Iris non habités ou accueillant moins de 100 ménages





- Communes et quartiers périurbains**
    - accueillant une population aisée
    - à dominante d'habitat individuel abritant une population plutôt aisée
  - Communes et quartiers centraux**
    - de cœur d'agglomération et centre-bourgs d'habitat mixte dominés par des locataires du parc privé cadres ou de professions intermédiaires
    - de centre métropolitain composés d'appartements anciens en locatif privé occupés par des cadres et des professions intermédiaires
  - Communes et quartiers aux tissus urbains différenciés**
    - de logements en locatif social ou en propriété au profil social mixte
    - aux statuts d'occupation divers marqués par une surreprésentation de ménages modestes
  - Quartiers anciens**
    - de maisons anciennes dominées par la propriété occupante avec une surreprésentation d'ouvriers
    - d'appartements en locatif privé et social dominés par des employés, des actifs précaires et des immigrés
    - d'habitat mixte dominés par le locatif privé et social, occupés par des classes populaires très précarisées et par des immigrés
  - Quartiers de logements sociaux**
    - occupés par des ménages de classe populaire précaires et immigrés
    - dominés par les grands ensembles et accueillant une population de classe populaire fortement précarisée et immigrée
  - Irises non habités ou accueillant moins de 100 ménages
- Frontière France/Belgique  
 SCOT Lille de Métropole  
 --- Limite communale  
 --- Quartiers de la politique de la ville  
 --- Quartiers de veille active

Décembre 2019



- Taux de pauvreté à 60% du revenu médian (en %)**
- Moins de 12
  - De 12 à moins de 19
  - De 19 à moins de 26
  - De 26 à moins de 33
  - De 33 à moins de 40
  - 40 et plus
- Moyenne MEL : 18,9
- Frontière France/Belgique  
 SCOT Lille de Métropole  
 --- Limite communale  
 --- Quartiers de la politique de la ville  
 --- Quartiers de veille active

Septembre 2020

<sup>7</sup> Taux de pauvreté à 60% : part de la population vivant dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur ou égale à 60% du revenu médian national.



### Plusieurs niveaux de difficultés sociales selon les quartiers de veille active

Le taux moyen de pauvreté<sup>8</sup> observé dans les quartiers de veille active est de 29,3% (pour une moyenne de 18,9% dans l'ensemble de la MEL et de 45,7% dans les quartiers de la politique de la ville de la MEL). On constate cependant des taux très différents d'un quartier à l'autre.

Parmi les 96 « Iris 2 000 » concernés, pour au moins 50% de leur surface, par un quartier de veille active :

- 28 Iris enregistrent un taux de pauvreté très élevé, supérieur à 35% ;
- 28 Iris ont un taux de pauvreté élevé (supérieur à 25% mais inférieur à 35%) ;
- 40 Iris ont un taux de pauvreté proche de la moyenne métropolitaine (inférieur à 25%).

### Une combinaison de niveaux de difficultés sociales et de densité urbaine différents

Comme cela a été décrit plus haut, certains secteurs en quartier de veille ont une faible densité de peuplement en lien avec la présence du tissu industriel, des équipements et des infrastructures. Pour être retenus dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, les quartiers devaient comprendre au moins 1 000 habitants d'un seul tenant<sup>9</sup>. Certains secteurs en quartiers de veille accueillent donc ainsi une population en aussi grande précarité que celle des quartiers de la politique de la ville mais dispersée et peu nombreuse.

**Si l'on combine niveau de pauvreté et densité, les quartiers de veille active correspondent à 4 sortes de quartiers :**

- des quartiers accueillant une population avec peu de difficultés sociales ;
- des quartiers accueillant une population avec des difficultés sociales importantes mais moindre que dans les quartiers de la politique de la ville ;
- des quartiers accueillant une population aussi en difficulté sociale que les quartiers de la politique de la ville mais peu dense ;
- des quartiers accueillant une population en moyenne moins en difficulté sociale que les quartiers de la politique de la ville mais comprenant des poches de pauvreté à certains endroits.



# 3

## EXISTE-T-IL DES « POCHEs DE PAUVRETÉ » AU SEIN DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?

<sup>8</sup> Taux de pauvreté à 60% : part de la population vivant dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur ou égale à 60% du revenu médian national.

<sup>9</sup> Voir la description de la méthode dans l'introduction de ce document.



## Le phénomène de pauvreté n'est pas réservé aux quartiers de la politique de la ville

Le phénomène de la pauvreté présente un caractère diffus au sein de la métropole lilloise : 58% des personnes pauvres de la MEL habitent hors QPV<sup>10</sup>. On trouve ainsi des situations de pauvreté sur tout le territoire et en particulier dans les quartiers de veille active.

On peut alors aussi bien parler de :

- « poches de pauvreté » au sens où il y aurait des secteurs aux dimensions restreintes accueillant une forte proportion de personnes pauvres ;
- que de mixité sociale au sens où dans un même quartier, cohabitent des personnes de situations sociales différentes.

## Des « poches de pauvreté » observées par les statistiques et par le retour des acteurs de terrain

En raison des règles du secret statistique, il est impossible d'observer statistiquement des secteurs insuffisamment peuplés. L'observation de la pauvreté est réalisée à partir des données de carreau de 200 mètres sur 200 mètres. Elle montre effectivement l'existence de situations de concentration ponctuelle de la pauvreté dans des secteurs en quartiers de veille active. S'ajoutent à cette analyse, les retours des acteurs interrogés dans les communes qui font remonter un certain nombre de situations, le plus souvent liées à de l'habitat collectif social isolé.

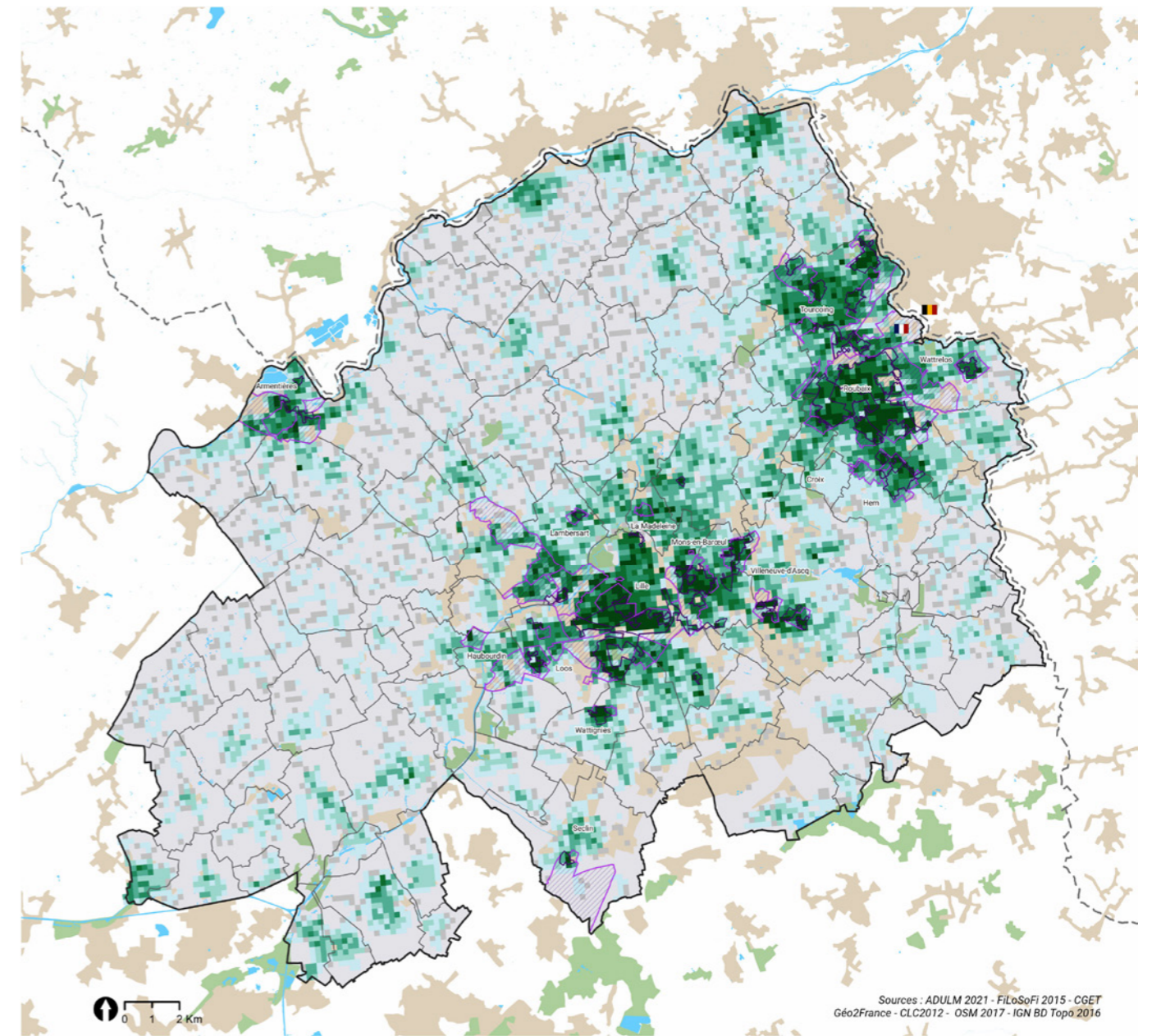
Les « poches de pauvreté » ainsi identifiées dans les quartiers de veille active se situent :

- à Wattrelos, au sein des Iris de la Mousserie et de Becksartel ;
- à Roubaix, dans l'Iris du Sartel et au nord du quartier de l'Alma ;
- à Tourcoing, dans les Iris de la Marlière et de l'Epidème ;
- à Armentières, dans le quartier Salengro ;
- à Lomme, dans les quartiers de la Mitterrie (en lien avec l'occupation très sociale du parc HLM), de Mont-à-Camp et de Sud-Marais ;
- à Lille, dans les Iris du Faubourg de Douai et de Catinat ;
- à Mons-en-Barœul, dans les Iris Provinces et Louis XIV ;
- à Haubourdin, dans le quartier du Parc ;
- à Villeneuve d'Ascq, dans le quartier Résidence.

Il faut noter que d'autres poches de pauvreté ont été identifiées en dehors des quartiers de veille active :

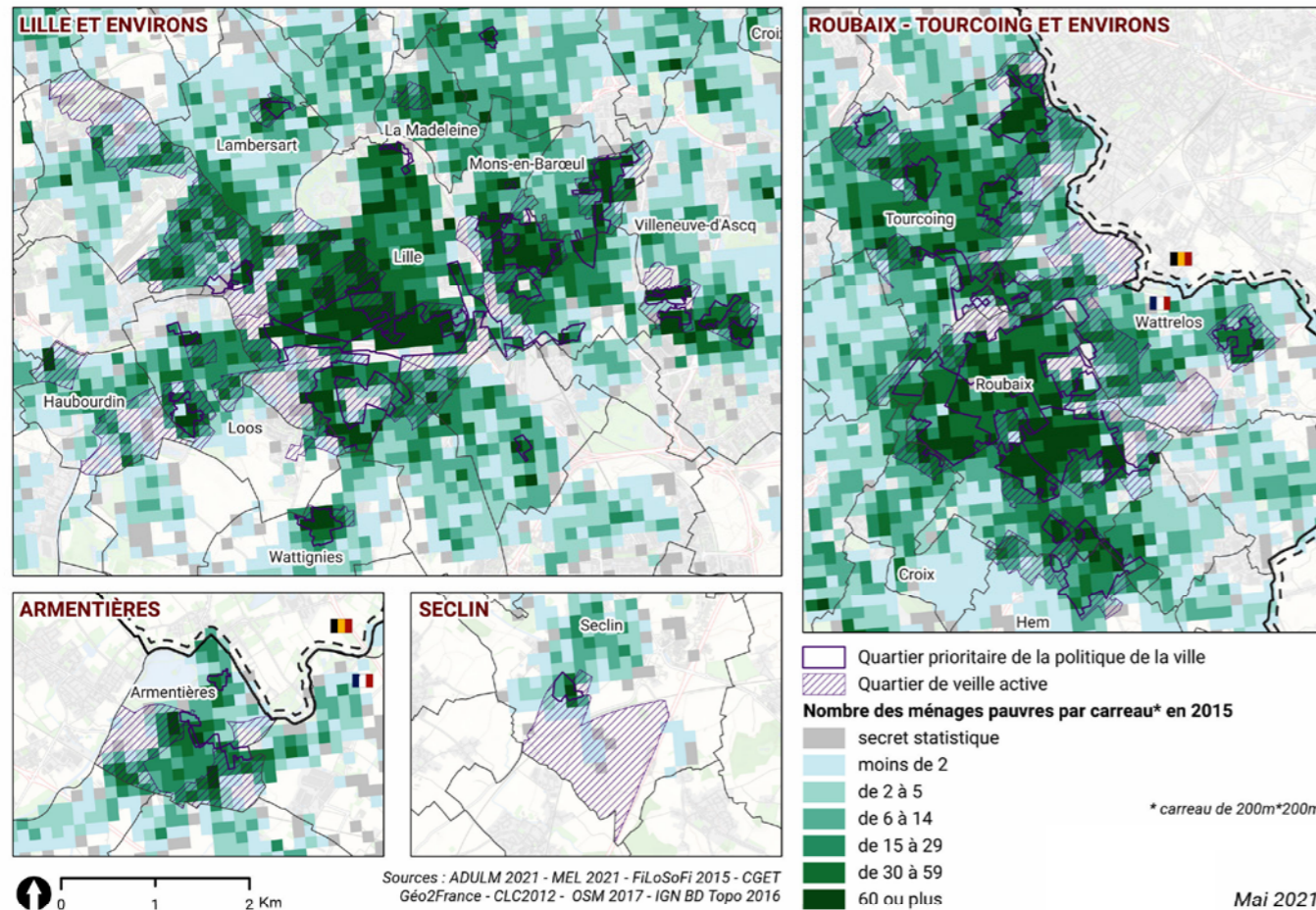
- à Seclin, à la Cité Jardins ;
- à Lambersart, rue Louis Braille.

## LE TAUX DE PAUVRETÉ À L'ÉCHELLE DE CARREAUX DE 200 MÈTRES SUR 200 MÈTRES DANS LA MEL EN 2017



Sources : ADULM 2021 - FiLoSoFi 2015 - CGET Géo2France - CLC2012 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

## ZOOM SUR LE TAUX DE PAUVRETÉ À L'ÉCHELLE DE CARREAUX DE 200 MÈTRES DU 200 MÈTRES EN 2017



Sources : ADULM 2021 - MEL 2021 - FiLoSoFi 2015 - CGET Géo2France - CLC2012 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

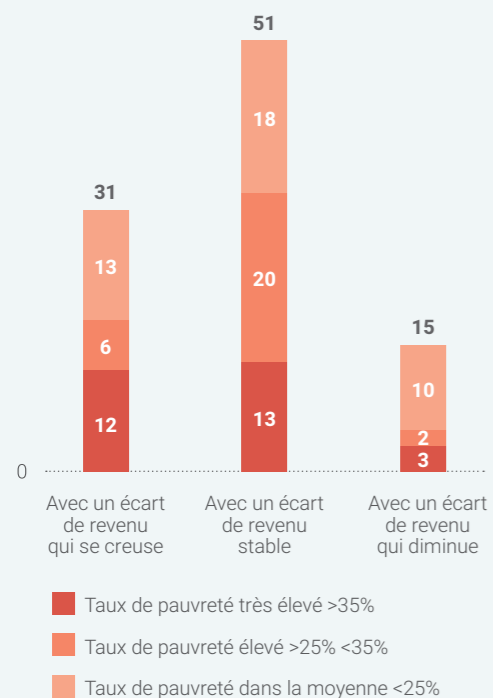
Mai 2021

<sup>10</sup> Source : Insee, FiLoSoFi 2018, traitement ADULM.





**Répartition des Iris en quartier de veille active selon la dynamique d'évolution du revenu médian de 2012 à 2017 et le taux de pauvreté en 2015**



Source : Insee, FiLoSofi  
Traitement : ADULM



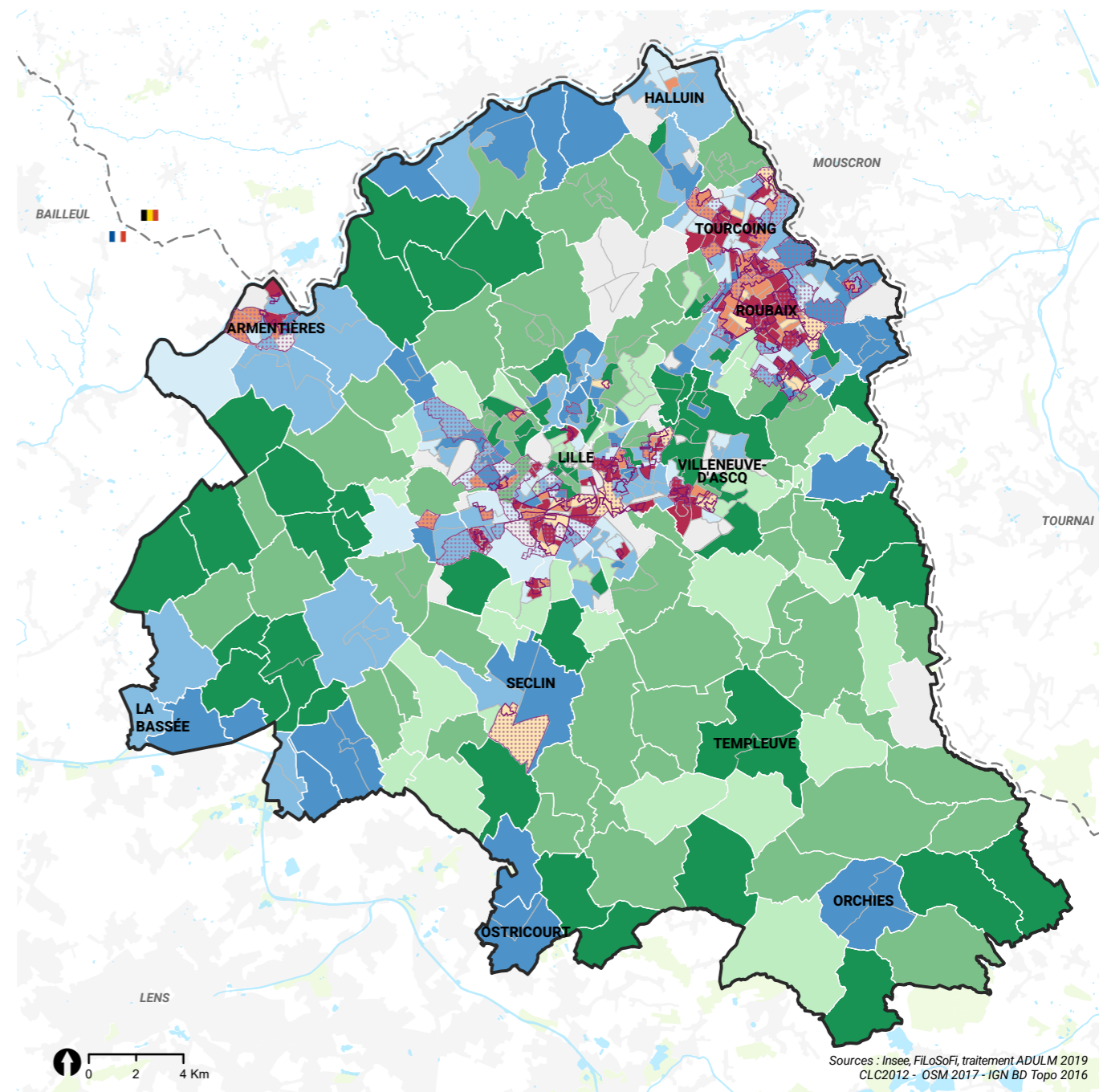
**Méthodologie**

Plusieurs indicateurs sont utilisés pour mesurer l'évolution de la situation sociale dans les quartiers de veille active :

- l'évolution du revenu médian entre 2012 et 2017 dans les Iris comparée à l'évolution observée dans l'ensemble de la MEL (source : Insee, FiLoSoFi) ;
- l'évolution du nombre des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) entre décembre 2014 et décembre 2018 par Iris (source : CNAF).

Ces éléments sont complétés par les retours des acteurs de terrain.

**REVENU MÉDIAN EN 2017 ET SON ÉVOLUTION DEPUIS 2012 DANS LE SCOT**



Sources : Insee, FiLoSoFi, traitement ADULM 2019  
CLC2012 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

**Revenu médian inférieur à la moyenne métropolitaine**

- Avec une évolution moins favorable que la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution dans la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution plus favorable que la moyenne métropolitaine

**Revenu médian dans la moyenne métropolitaine**

- Avec une évolution moins favorable que la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution dans la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution plus favorable que la moyenne métropolitaine

**Revenu médian supérieur à la moyenne métropolitaine**

- Avec une évolution moins favorable que la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution dans la moyenne métropolitaine
- Avec une évolution plus favorable que la moyenne métropolitaine

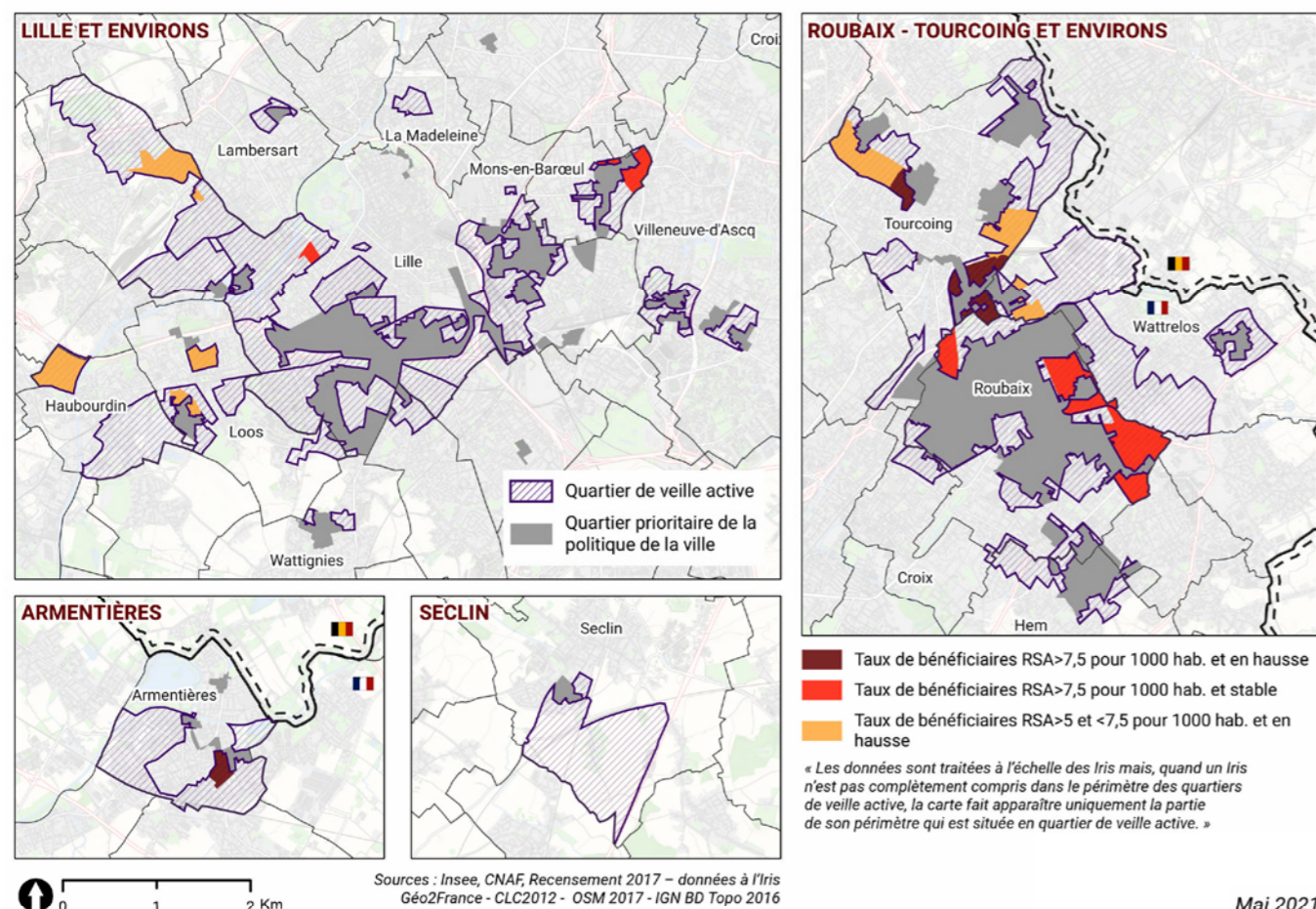
**Secret statistique**

- Frontière France/Belgique
- SCOT Lille de Métropole
- Limite communale
- Quartiers de la politique de la ville
- Quartiers de veille active

Septembre 2020



## LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE OÙ L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA APPELLE À LA VIGILANCE



### Une évolution du RSA appelant à la vigilance dans 16 Iris en quartier de veille active entre fin 2014 et fin 2018

Dans un contexte de baisse globale du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) à l'échelle du département du Nord, l'analyse fait ressortir 16 Iris en quartier de veille active où le taux d'allocataires est à la fois élevé et dans une dynamique moins favorable que dans l'ensemble de la métropole lilloise.

**Trois Iris ont un taux d'allocataires du RSA très élevé** (supérieur à 7,5 pour 1 000 habitants) **et en hausse** (en rouge sur la carte ci-contre) :

- à Armentières (Route d'Houplines 3) ;
- et à Tourcoing (Epidème et Menin).

**Trois Iris ont un taux d'allocataires très élevé** (supérieur à 7,5 pour 1 000 habitants) **et stable** (en orange sur la carte ci-contre) :

- à Lille (Catinat) ;
- Mons-en-Barœul (Napoléon) ;
- et Roubaix (Fresnoy, Hommelet Centre, Entrepont-Cartigny, Sartel, Trois-Ponts-Sud).

**Dix Iris ont un taux d'allocataires élevé** (compris entre 5 pour 1 000 habitants et 7,5 pour 1 000 habitants) **et en hausse** (en jaune sur la carte ci-contre) :

- à Haubourdin ;
- Lomme ;
- Loos ;
- Tourcoing ;
- et Wattrelos.

**Une évolution sociale inquiétante dans 2 quartiers de veille active totalement éloignés des quartiers de la politique de la ville** : à Haubourdin (Rive Gauche 1) et à Lomme Mitterrie 1.

### POINTS DE VIGILANCE

Les entretiens menés avec les techniciens des communes ont permis de mettre en évidence des évolutions plus récentes ou des fragilités non visibles dans les statistiques utilisées plus haut.

**Selon les techniciens des communes, la situation sociale s'est dégradée très récemment dans trois quartiers de veille active :**

- **le quartier de l'Epidème à Tourcoing** : dans ce quartier, partiellement en politique de la ville, le parc de logement locatif social situé en quartier de veille active a accueilli des populations issues des relogements de Programme de renouvellement urbain. De plus, ce secteur proche de l'Union a vu se construire récemment 3 résidences de logements sociaux (d'environ 80 logements chacune) alors que les opérations de construction de logements privés prévus dans le quartier n'ont pas été réalisées ;
- **l'Iris Rive Gauche à Haubourdin** : dans le quartier de logement social, dénommé le Parc, situé dans cet Iris, les services de la mairie font part d'une hausse de la pauvreté importante. Les techniciens évoquent l'arrivée de nouvelle population en difficultés sociales constatée par le centre social en lien avec des relogements qui seraient issus du Programme de renouvellement urbain des Oliveaux ;
- **le quartier Salengro à Armentières** : dans ce quartier de logement locatif social ancien, le Centre communal d'action social constate une hausse importante des demandes d'aides.



**Pour la majorité des quartiers de veille active, une situation sociale stable entre 2012 et 2017**

Parmi les 97 Iris en quartier de veille active, 51 enregistrent une évolution du revenu médian proche de la moyenne de la MEL. Dans ces Iris, l'écart du revenu médian avec le reste de la MEL est resté stable.

Parmi ces Iris :

- 13 Iris ont un taux de pauvreté très élevé, supérieur à 35% (en orange sur la carte ci-contre) ;
- 20 ont un taux de pauvreté élevé, supérieur à 25% et inférieur à 35% (en bleu sur la carte) ;
- 18 ont un taux de pauvreté proche de la moyenne de la MEL (en vert sur la carte).

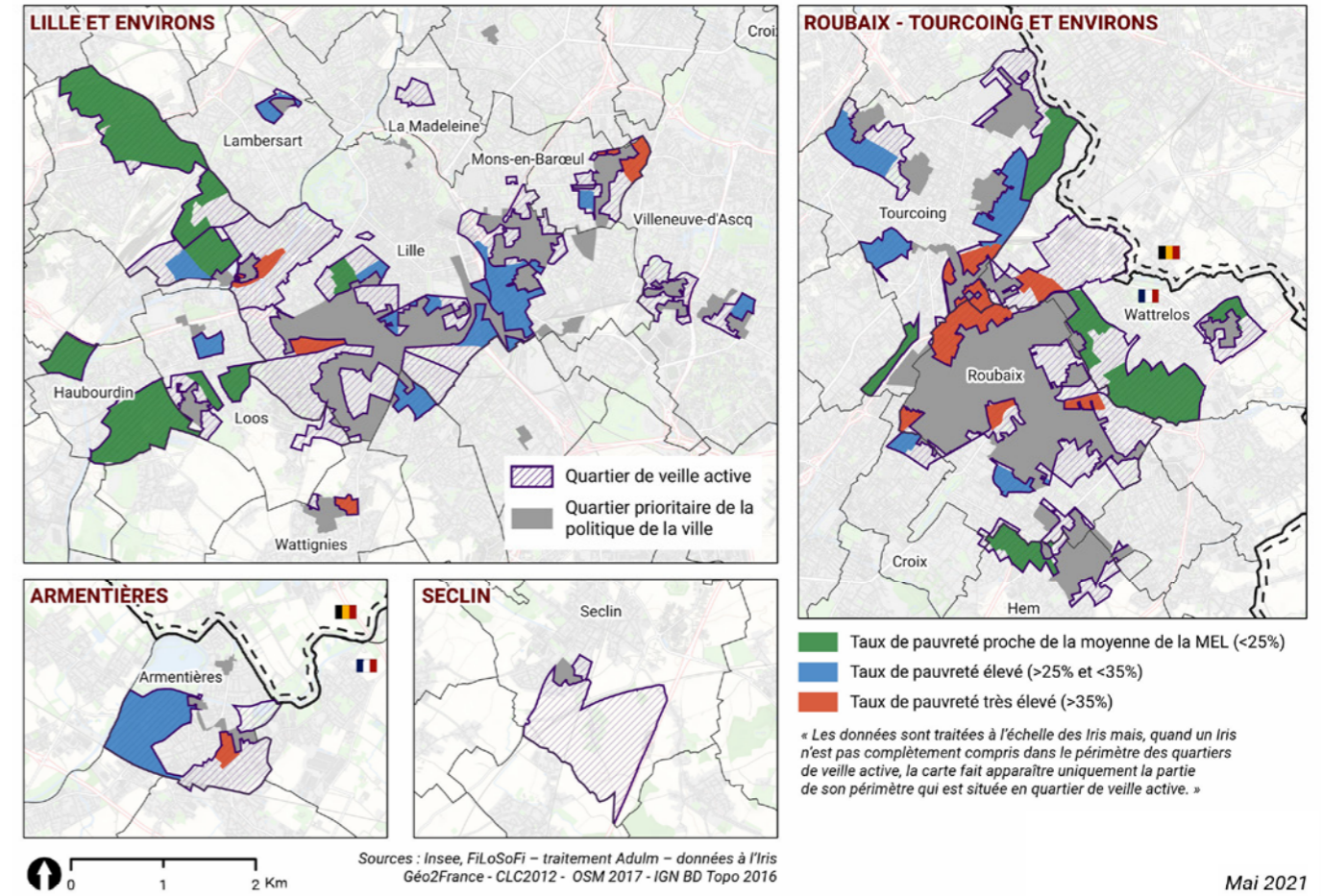
**POINTS DE VIGILANCE**

**Selon les techniciens des communes, quatre quartiers de veille active à surveiller en lien avec les fragilités du parc de logements.**

Lors des entretiens menés dans les communes, les techniciens ont mis en évidence des quartiers de veille active où la situation sociale est satisfaisante aujourd'hui mais pour lesquels il convient d'être vigilant car un certain nombre de fragilités existe, en lien avec le parc de logements :

- **à Hem le quartier des Trois Baudets** : une amélioration de la situation sociale a été constatée suite à un long travail entrepris sur le peuplement mais d'après les techniciens interrogés, il convient de continuer à surveiller de près les attributions de logements sociaux dans ce parc composé de grands logements à faibles loyers afin de prévenir tout déséquilibre de peuplement ;
- **à Tourcoing, le quartier de la Blanche Porte** : dans ce quartier, certaines résidences de logement social sont fortement occupées par des personnes en difficulté sociale. Il s'agit de personnes seules isolées alors que ce quartier pâtit d'un manque de présence d'associations et de centre social ;
- **à Loos, le quartier Mairie** : des risques d'évolution sociale du quartier en lien avec la subdivision du parc de logement privé sont évoqués. Les petits logements en locatif privé issus de ces subdivisions accueillent non seulement des étudiants, mais aussi des personnes seules ayant de faibles revenus, des familles monoparentales en situation de pauvreté ;
- **à Lomme, l'Iris Mont à Camp-Marais 1** : les techniciens alertent sur la vétusté grandissante du parc social et sur ses impacts sur son attractivité.

**LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE OÙ L'ÉVOLUTION DU REVENU MEDIAN EST PROCHE DE L'ÉVOLUTION DU REVENU MEDIAN OBSERVÉE DANS L'ENSEMBLE DE LA MEL**





## Une minorité de QVA sont dans une dynamique de rattrapage entre 2012 et 2017

Parmi les 97 Iris en quartier de veille active, 15 enregistrent une évolution du revenu médian plus favorable que la moyenne de la MEL. Dans ces Iris, l'écart du revenu médian avec le reste de la MEL diminue donc.

**Trois de ces Iris ont un taux de pauvreté très élevé (supérieur à 35%)** (en jaune sur la carte ci-contre) :

- à Lille, l'Iris Justice dans le quartier de Wazemmes ;
- à Roubaix, l'Iris Sartel ;
- à Villeneuve d'Ascq, l'Iris Résidence Ouest.

**Deux de ces Iris ont un taux de pauvreté élevé (entre 25% et 35%)** (en bleu sur la carte ci-contre) :

- à Lille, l'Iris Trévisse dans le quartier de Moulins ;
- et, toujours à Lille, l'Iris Marbrerie dans le quartier de Fives.

**Dix de ces Iris ont un taux de pauvreté proche de la moyenne de la MEL (inférieur à 25%)** (en vert sur la carte ci-contre) :

- à Lille, les Iris Mairie (dans le centre) et Vieux Bois Blancs (dans le quartier des Bois Blancs) ;
- à Lomme, les Iris Mont à Camp-Marais 2 et Mont à Camp-Marais 4 ;
- à Wattrelos, les Iris Martinoire et Beaulieu 2 ;
- à Croix, l'Iris Saint-Pierre 2 ;
- à Armentières, l'Iris Route d'Houplines 4 ;
- à La Madeleine, l'Iris Berckem - Kleber - Saint Charles 2 ;
- à Mons-en-Barœul, l'Iris Hôtel de Ville.

## ÉVOLUTIONS POSITIVES

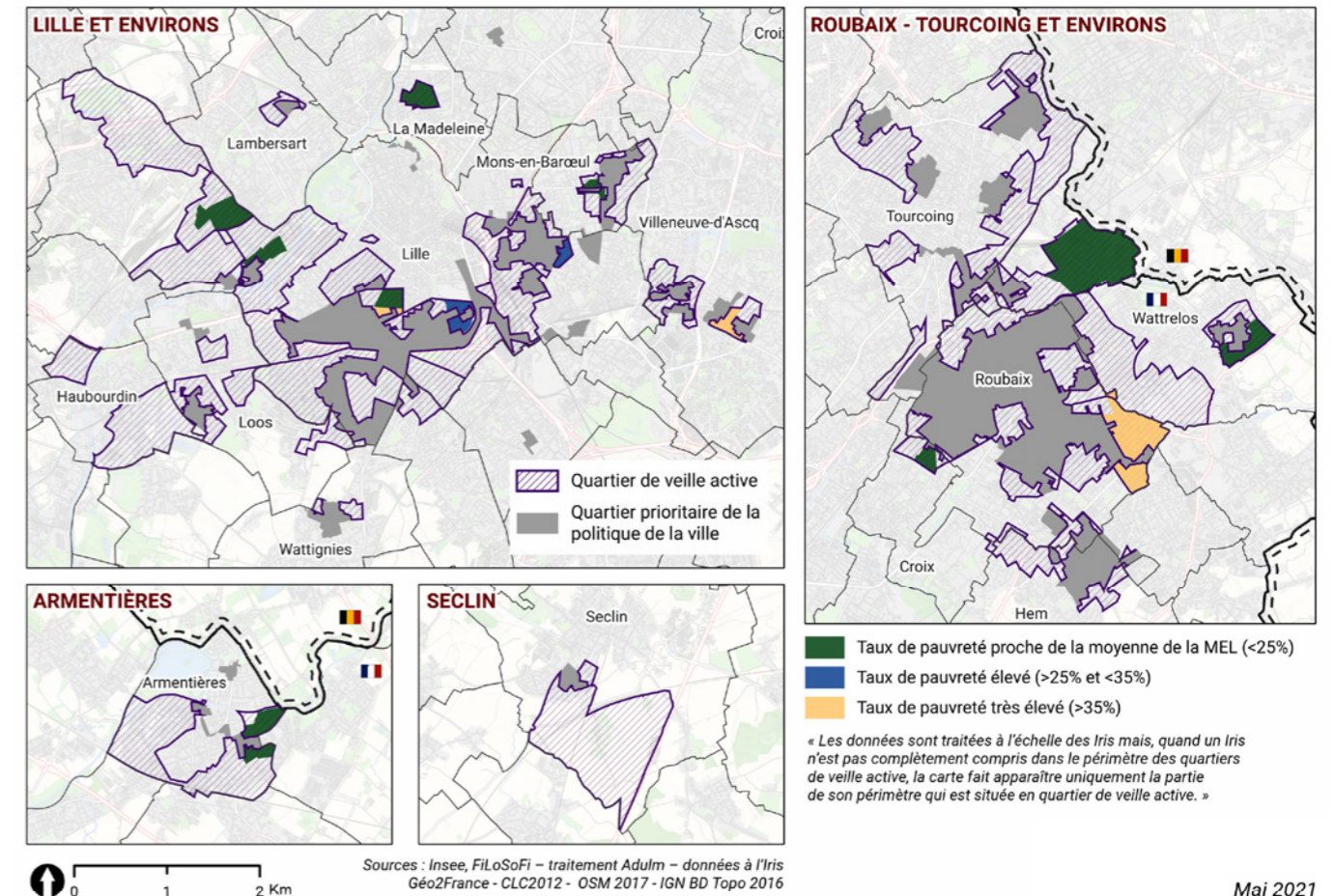
**Selon les techniciens des communes, cinq quartiers de veille active ont connu une évolution récente positive.**

Les entretiens permettent de mettre en évidence des quartiers de veille active dans lesquels les difficultés sociales se sont améliorées, d'une manière plus récente que celle qu'il est possible d'observer via les sources statistiques.

**Il s'agit principalement de quartiers qui ont bénéficié d'une intervention urbaine significative :**

- **le quartier de Belencontre à Tourcoing** : ce quartier bénéficie d'une mixité sociale plus importante depuis la réalisation du Programme de rénovation urbaine qui a permis de diversifier le parc de logements ;
- **le quartier des Phalempins à Tourcoing** : un nombre significatif d'opérations de logements privés ont été réalisées récemment dans ce quartier. Elles ont bénéficié d'une attractivité certaine et ont permis d'amener une population plus aisée ;
- **le secteur Arras-Europe-Croisette à Lille-Sud** : ce secteur a également bénéficié du Programme de rénovation urbaine qui a permis de construire des logements privés qui ont fait venir des populations plus aisées ;
- **le quartier Saint-Pierre à Croix** : ce quartier a bénéficié d'une amélioration de l'habitat dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne et d'amélioration durable des logements privés Amélio+, ainsi que d'un programme d'amélioration des espaces publics et de dédensification du quartier ;
- **le quartier Ennequin à Loos** : la rénovation de quatre bâtiments de logements locatifs sociaux dans la résidence Schuman et un travail sur l'équilibre du peuplement ont permis de faire évoluer le profil social du quartier.

## LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE OÙ L'ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN EST PLUS FAVORABLE QUE CELLE OBSERVÉE DANS L'ENSEMBLE DE LA MEL





# 5

## QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?

Entre novembre 2020 et mars 2021, des entretiens ont eu lieu avec des techniciens de chacune des 17 communes concernées par un ou plusieurs quartiers de veille active (chefs de projet de la politique de la ville, centre sociaux, centres communaux d'action social) afin de faire remonter les problématiques rencontrées dans ces secteurs.

Les deux problématiques les plus mentionnées par les techniciens des communes sont l'ambiance urbaine et l'éducation.

### L'ambiance urbaine, la problématique la plus citée par les acteurs interrogés

Cette problématique est mentionnée dans 13 communes.

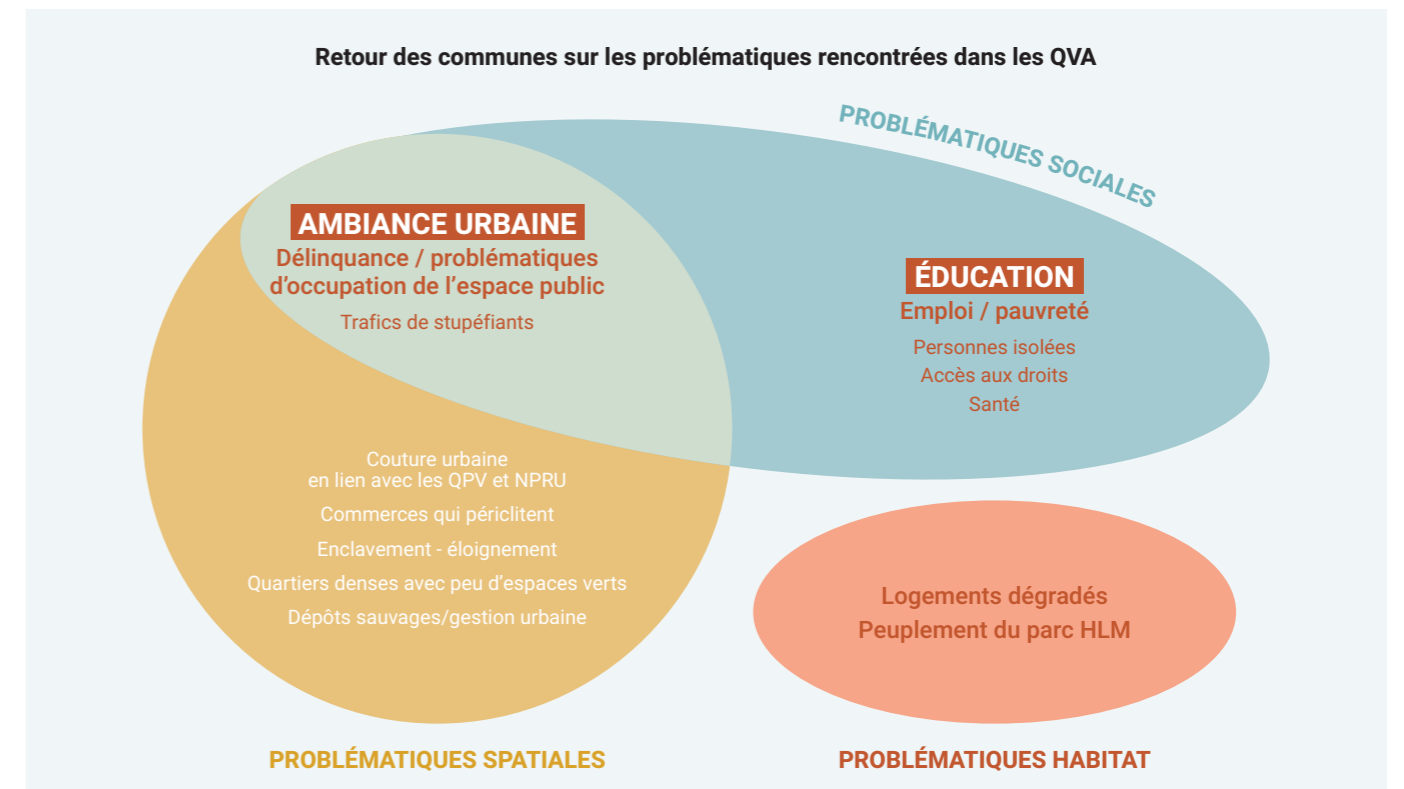
Il peut s'agir de difficultés internes aux quartiers de veille active ou de difficultés liées à la proximité des quartiers de la politique de la ville qui dans la plupart des cas jouxtent directement les quartiers de veille active.

Ces difficultés liées à l'ambiance urbaine prennent des formes différentes selon les quartiers :

- **des nuisances liées à l'occupation de l'espace public :**
  - jeunes désœuvrés présents en groupe, appropriation de lieux par des groupes,
  - nuisances sonores, rodéos,
  - incidents pendant les confinements,
  - primo-délinquance, dégradations, voitures brûlées ;

- **les impacts des trafics de stupéfiants<sup>11</sup> :**
  - présence de groupes de consommateurs (cannabis, protoxyde d'azote) dans l'espace public,
  - présence de toxicomanes errants et très abîmés dans des secteurs délaissés ou des espaces verts,
  - points de deal ;
- **campements et squats :** le secteur de l'Union à Roubaix est concerné ;
- **conflits liés au vivre-ensemble :** ces conflits peuvent prendre une forme plus ou moins grave :
  - conflits de voisinage,
  - conflits d'usage (nuisances sonores de commerces),
  - altercations,
  - radicalisation.

Des problématiques à mettre en lien avec la disparition de certains acteurs des QVA, en particulier les clubs de prévention (voir la partie 8 de ce document).



<sup>11</sup> En 2022, l'ADULM lance un travail d'observation des impacts des trafics de stupéfiants sur les habitants de trois quartiers de Mons-en-Barœul, Loos et Villeneuve d'Ascq.





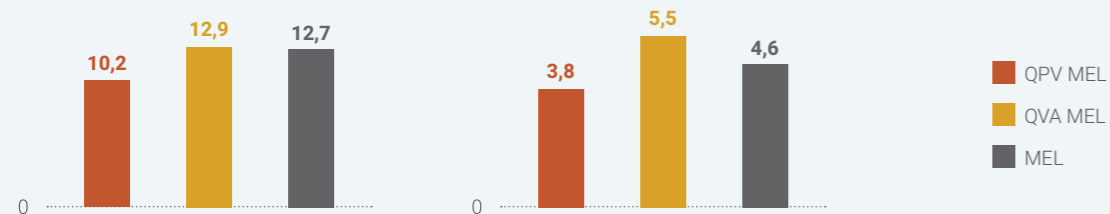
## ÉCLAIRAGE STATISTIQUE

Les travaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ont permis de caractériser les problématiques de délinquance observées dans les quartiers de veille active par rapport à la délinquance observée dans les quartiers de la politique de la ville. On constate globalement :

- beaucoup moins d'infractions à la législation sur les stupéfiants ;
- moins d'atteintes aux personnes et à l'environnement (menaces de violences et de chantages, incendies volontaires) ;
- mais davantage d'atteintes aux biens (cambriolages, vols de véhicules).

### Cambriolages pour 1 000 logements

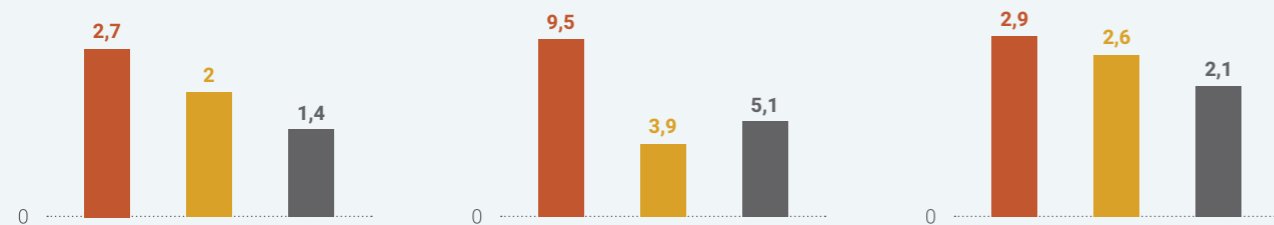
### Vols de véhicules pour 1 000 habitants



### Incendies volontaires pour 1 000 habitants

### Infractions à la législation sur les stupéfiants pour 1 000 habitants

### Menaces de violence et chantages pour 1 000 habitants



Sources : Direction départementale de la sécurité publique : faits de délinquance constatés issus des « États 4001 »  
Traitement : ADULM, données de l'année 2014 - ADULM 2018 « Évolution des quartiers de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille ».

## L'éducation et la jeunesse, second champ de préoccupation le plus cité dans les quartiers de veille active

Les problématiques liées à l'éducation et à la jeunesse sont citées comme préoccupantes dans les quartiers de veille active par les techniciens de la politique de la ville dans 10 communes sur les 17 comportant un quartier de veille active, et particulièrement à Wattrelos, Armentières, et Faches-Thumesnil.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 a amplifié ces difficultés en tenant éloignés les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants de leur établissement de scolarisation lors des confinements du printemps 2020, de l'automne 2020 et du printemps 2021.

**Les difficultés scolaires** : des difficultés constatées dans le cadre scolaire à un niveau plus important qu'ailleurs concernent :

- une part importante d'enfants difficiles à canaliser ;
- des difficultés scolaires importantes ;
- un décrochage scolaire inquiétant.

Ces phénomènes sont observés dans les quartiers de veille de : Tourcoing, Lille (Catinat), Faches-Thumesnil, Wattrelos (surtout au collège Neruda et dans le quartier de la Mousseurie où se situeraient les  $\frac{3}{4}$  des décrocheurs de la commune), Armentières (Route d'Houplines), Seclin et Mons-en-Barœul (Vauban). On peut noter que les communes de Wattrelos et de Faches-Thumesnil sont sorties du Dispositif de réussite éducative (voir page 50).

**Des difficultés parentales** sont également décrites comme sources de difficultés pour la jeunesse dans les quartiers de veille active :

- des situations familiales fragiles ;
- des difficultés à aider les enfants dans leur scolarité ;
- un manque de maîtrise de la langue française.

Des difficultés sont particulièrement décrites dans les quartiers de veille active de Wattrelos (avec de nombreuses familles monoparentales dont la situation s'est dégradée avec les confinements), à Lambersart (Pacot-Vandracq) et à La Madeleine.

**Des jeunes déscolarisés** : ces difficultés sont mentionnées à Armentières (Salengro) où elles concernent des jeunes de 17 à 18 ans ni en formation ni en emploi.

**Des jeunes sans logement hébergés chez des tiers** : des situations de jeunes mis à la porte par leurs parents et sans logement ont été signalées à Wattrelos (Crétinier - Laboureur - Becksartel).

**Des difficultés apparues lors des confinements** : les confinements successifs ont provoqué ou accentué certaines problématiques :

- un mal-être s'est développé en particulier chez les jeunes ;
- la fracture numérique s'est révélée problématique : un besoin important de matériel informatique est apparu dans le cadre de l'école à distance.

Ces phénomènes ont été décrits à Tourcoing et Faches-Thumesnil.

Dans les quartiers de veille active, le Dispositif de réussite éducative, et le suivi individuel des élèves qu'il permet, ne peut plus bénéficier aux élèves résidant dans ces quartiers, même s'ils présentent les mêmes caractéristiques sociales, scolaires que d'autres élèves scolarisés dans les mêmes établissements scolaires mais résidant dans un quartier de la politique de la ville. Les secteurs de recrutement des établissements scolaires permettent de mélanger les enfants de différents quartiers.



Quartier de veille active de la zone de l'Union à Tourcoing ©ADULM



## ÉCLAIRAGE STATISTIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

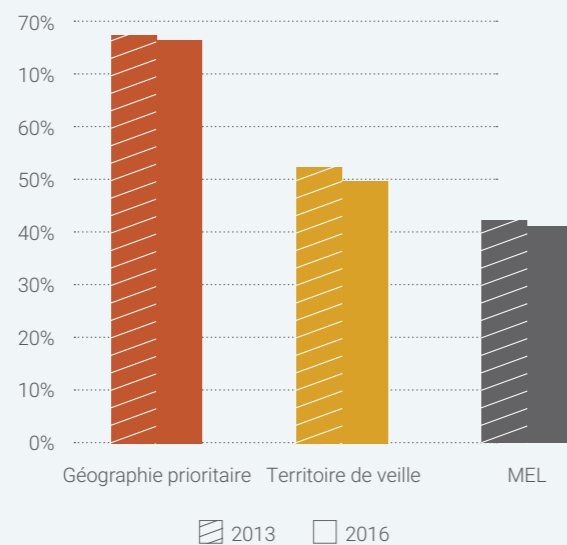
### Des taux d'élèves issus de famille de professions et catégories sociales (PCS) défavorisées<sup>12</sup> élevés dans certains quartiers de veille active

Les quartiers de veille active se caractérisent par une concentration moins élevée des élèves issus de familles de PCS défavorisées que dans les quartiers de la politique de la ville : avec un taux de 44% parmi les élèves du secondaire résidant en quartier de veille active contre 67% en QPV<sup>13</sup>.

Néanmoins, ce taux reste un peu plus élevé que la moyenne de la MEL de 36% et il n'est pas uniforme : certains quartiers de veille active présentent des taux plus élevés (voir la carte ci-contre) :

- à Watrelos : les quartiers de veille active Crétinier - Laboureur - Sartel (55%) et Martinoire-Mousserie (53%), Beaulieu (47%) ;
- à Tourcoing : les quartiers de veille active Orions - Phalempins - Bellencontre (58%), Croix Rouge - Virolois - Epidème (56%), et Bourgogne - Marlière (52%) ;
- à Roubaix : centre et Mackellerie (55%) ;
- à Wattignies (77%) ;
- à Hem : l'Iris Trois Fermes (61%) ;
- à Armentières : les Iris Route d'Houplines 1 (72%), Prés du Hem (58%), Route d'Houplines 2 (55%), Route d'Houplines 4 (55%) et Route d'Houplines 3 (52%) ;
- à Haubourdin : le quartier de veille active le Parc (47%) ;
- à Lomme : l'Iris Sud-Marais 2 (56%), Sud-Marais 3 (53%), Mont-à-Camp-Marais 1 (51%) ;
- à Faches-Thumesnil (45% dans le quartier de veille active).

### Élèves de PCS défavorisés et périmètre des quartiers de veille active



Source : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolaire. Traitement : ADULM

### La non correspondance de la géographie prioritaire du Contrat de ville et de celle de l'Éducation nationale

Plusieurs communes en quartier de veille active pâtissent de l'absence de cohérence entre les différents zonages.

#### À Lomme et à Watrelos, 5 collèges en Réseau d'éducation prioritaire (REP) sont situés hors QPV :

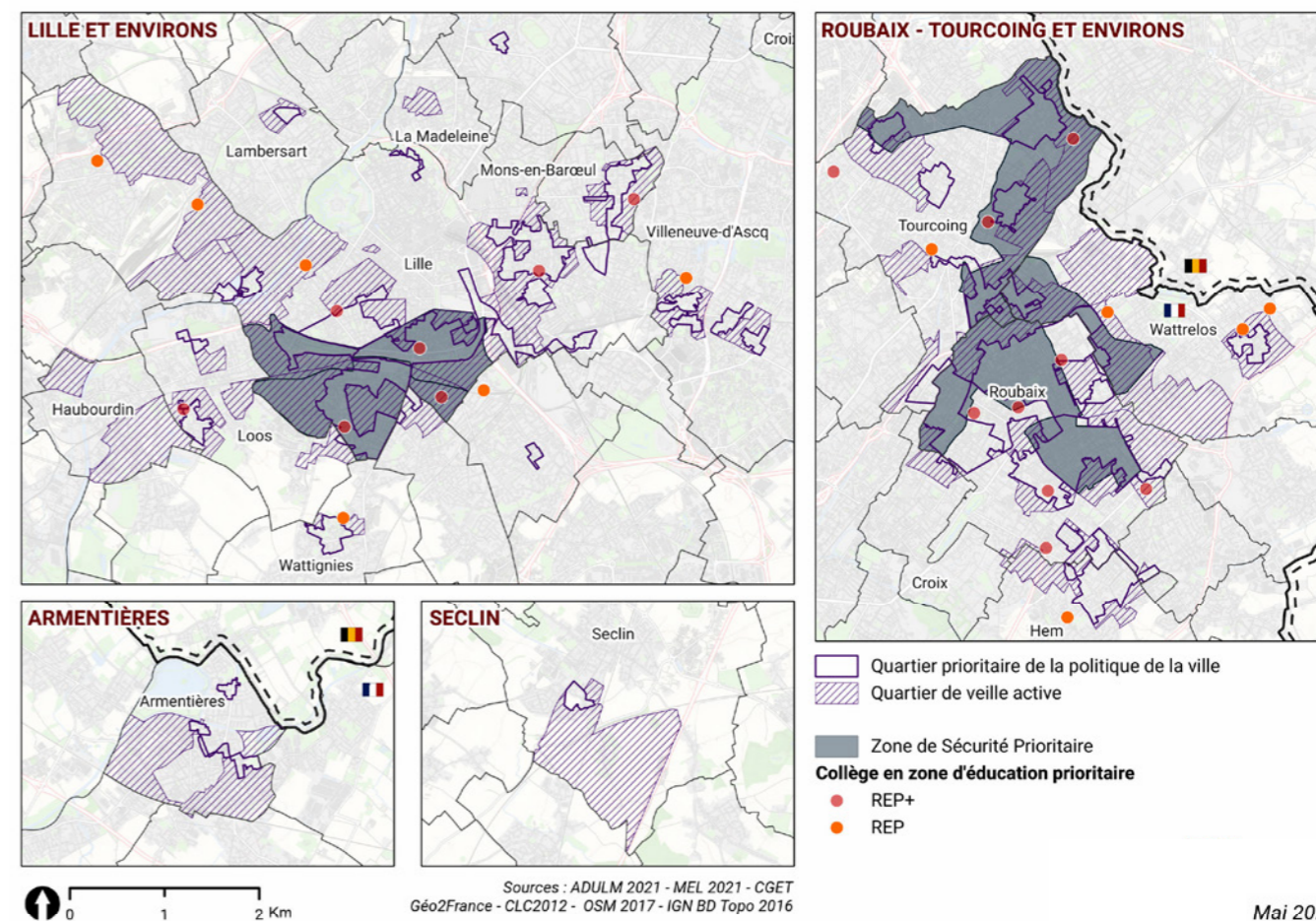
- à Lomme : on trouve 2 collèges en REP, les collèges Jean Zay et Jean Jaurès, alors que la commune ne compte plus aucun quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- à Watrelos : 3 collèges en REP (Emile Zola, Gustave Nadaud et Pablo Neruda) recrutent essentiellement en quartier de veille active (539 enfants suivis dans le cadre du dispositif de réussite éducative (DRE) en 2016 dont 70% habitent en quartier de veille active). On y compte également 17 écoles en REP.

#### 2 700 collégiens sont scolarisés dans un collège en REP ou en REP+ de la MEL et habitent en quartier de veille active<sup>14</sup> :

- à Lille : 600 collégiens scolarisés dans un collège REP et habitant le territoire de veille à la rentrée 2016 ;
- à Watrelos : 520 ;
- à Lomme : 500 ;
- à Roubaix : 245 ;
- à Tourcoing : 270 ;
- à Hem : 100 ;
- à Mons-en-Barœul : 70 ;
- à Villeneuve d'Ascq : 50 ;
- à Wattignies : 50.

Alors que la géographie de la politique de la ville a été définie selon le critère du revenu médian et de la densité de population, le classement des établissements scolaires en REP est fondé sur 4 critères : le taux d'élèves boursiers, le taux de retard en 6<sup>ème</sup>, le taux de PCS défavorisées et le taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible (ZUS), ainsi que sur l'appréciation de l'Inspecteur de l'Éducation nationale.

### GÉOGRAPHIES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE



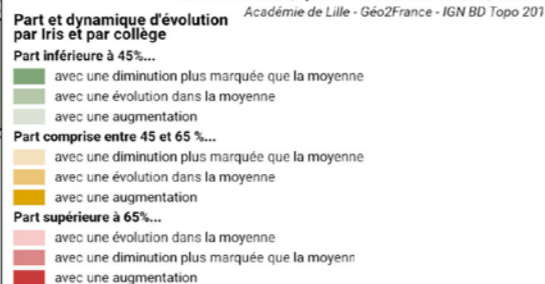
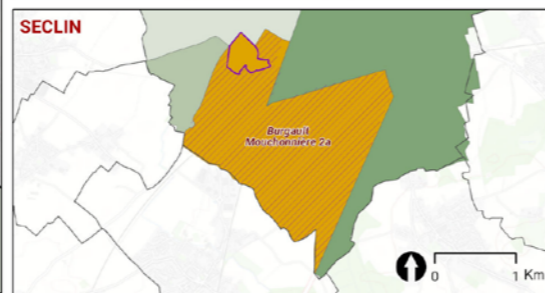
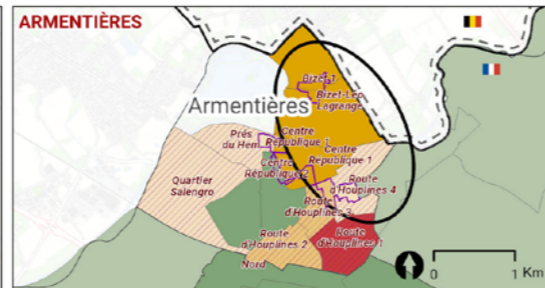
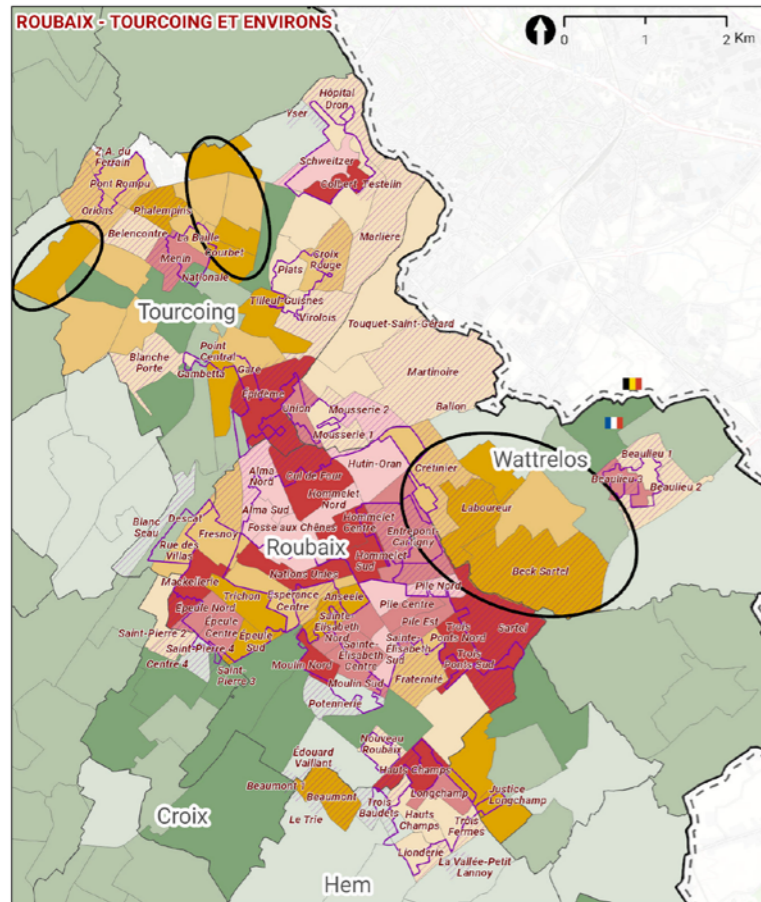
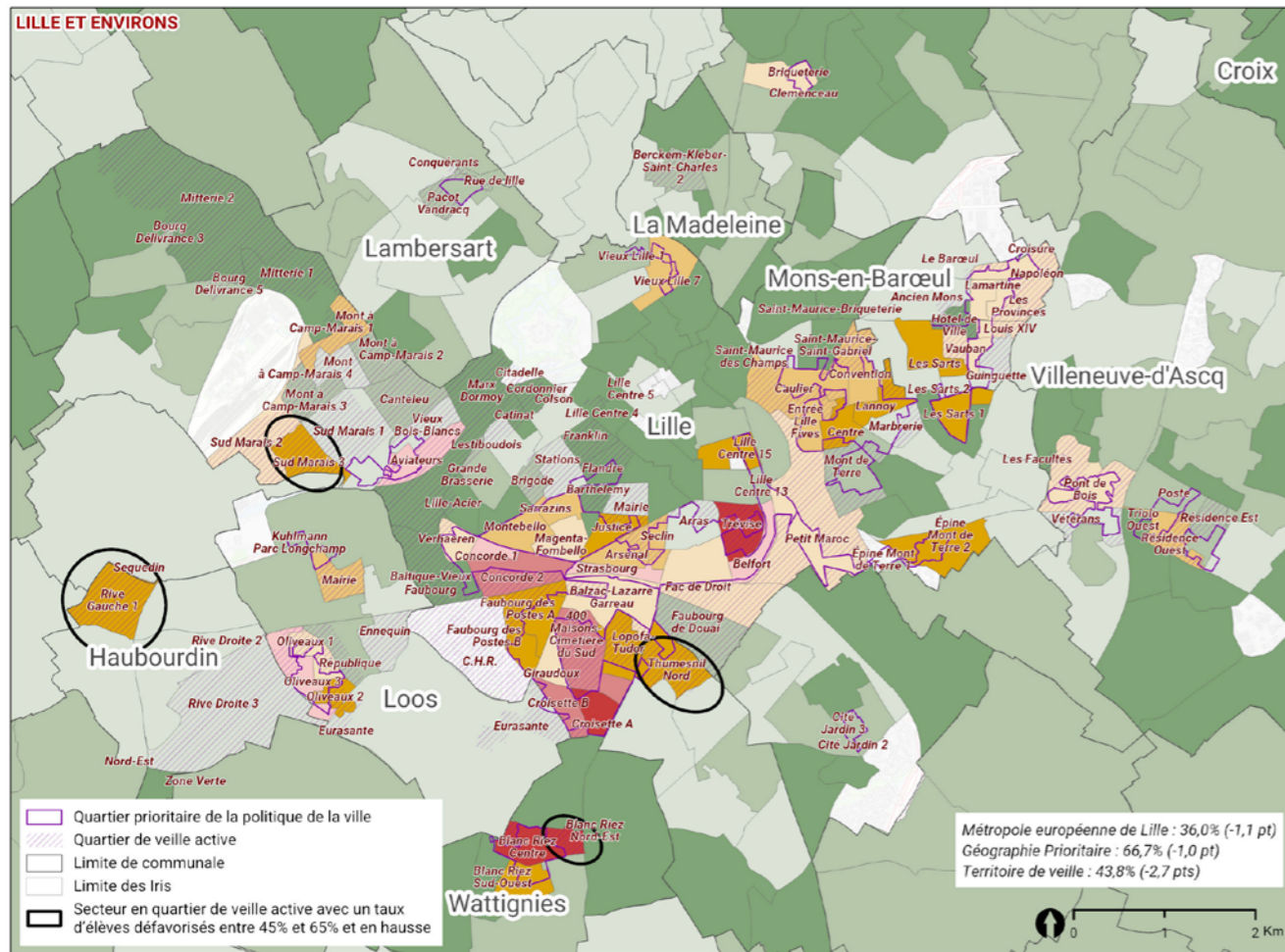
<sup>12</sup> Selon les services statistiques de l'Éducation nationale, les professions et catégories sociales (PCS) défavorisées sont : les ouvriers, les retraités ouvriers, les retraités employés, les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les personnes sans activité.

<sup>13</sup> Données rentrée 2016. Source : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolaire, géolocalisation et traitement ADULM - « Observation des quartiers en politique de la ville : Éducation 2017 » ADULM janvier 2018.

<sup>14</sup> Données rentrée 2016. Source : Rectorat de l'Académie de Lille, MENESRI, système d'information scolaire, géolocalisation et traitement ADULM - « Observation des quartiers en politique de la ville : Éducation 2017 » ADULM janvier 2018.



**LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE DE FAMILLES DE PCS DÉFAVORISÉES DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE DE LA MEL À LA RENTRÉE 2016 ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS 2013**



Mars 2022

**Les difficultés économiques et sociales, autres problématiques des quartiers de veille active**

Les acteurs interrogés évoquent les problématiques rencontrées par la population concernant l'emploi et la pauvreté.

**Des difficultés d'insertion dans l'emploi :**

- une partie des quartiers de veille active sont d'anciens quartiers industriels accueillant des populations victimes de la désindustrialisation et de la disparition des emplois traditionnels ;
- des difficultés d'insertion professionnelle liées au manque de qualification sont constatées ;
- une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA orientés vers un accompagnement social en raison de freins à l'accès à l'emploi est relatée, particulièrement en lien avec des problématiques de santé ;
- de plus dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19, une baisse de l'intérim a été constatée.

Ces difficultés ont été mentionnées pour les quartiers de veille active d'Haubourdin, Mons-en-Barœul, Wattrelos, Seclin, Lomme et Villeneuve d'Ascq.

**Des situations de pauvreté**

La pauvreté marque les situations sociales de certains quartiers de veille active. Les concentrations de population pauvre sont souvent liées au parc de logement :

- le plus souvent à un manque de diversité du peuplement du parc HLM ;
- mais aussi parfois en lien avec la division du parc locatif privé.

Les acteurs de terrain soulignent que cette pauvreté est aggravée par le cumul des difficultés et discriminations.

Sur le terrain, début 2021, ils constatent concrètement la pauvreté par :

- la hausse des crédits à la consommation ;
- la hausse des demandes d'aide alimentaire.

Ces difficultés ont été mentionnées pour les quartiers de veille active de Lille (Catinat), Haubourdin (Rive Gauche), Armentières (Salengro, Route d'Houplines), Lomme (Mitterrie et Sud-Marais), Wattrelos (Mousserie, Becksartel, Crétinier, Laboureur), Loos (quartier de la Mairie).

De nombreuses problématiques sociales se cumulent : familiales, conjugales, économiques, etc.

D'après les témoignages des acteurs interrogés, la crise sanitaire a fait basculer de nombreuses situations, et de nouveaux publics se trouvent concernés par la précarité.

**Des problématiques de santé :**

- des troubles psychiques liés à l'isolement et à la précarité ;
- des addictions ;
- la santé des enfants : obésité et addiction aux écrans en particulier.

Ces difficultés ont été mentionnées pour les quartiers de veille active de Wattrelos (Mousserie), Armentières (Salengro) et Villeneuve d'Ascq.

**Des problématiques d'isolement**

Certains quartiers sont particulièrement concernés par la présence de personnes âgées isolées (à Tourcoing dans les quartiers de la Marlière et de la Blanche Porte, à Wattrelos dans les quartiers Becksartel et Laboureur), ou de personnes repliées sur elles (à Armentières dans le quartier Salengro).

**Des difficultés d'accès aux droits et de fracture numérique**

Les difficultés d'accès aux droits viennent amplifier les autres difficultés sociales. En lien avec la fracture numérique, cette problématique d'accès aux droits s'est amplifiée à l'occasion de la crise sanitaire.

Dans les communes, les acteurs attirent l'attention sur la fracture numérique vécue par les populations les moins aisées et qui a été accentuée par les confinements successifs.

C'est en particulier le cas à Wattrelos (Mousserie, Laboureur, Crétinier).

**Des problématiques de logement**

La question du logement, dont les enjeux peuvent être fortement présents, est peu abordée par les acteurs interrogés qui ne sont pas spécialistes de cette thématique. Les problématiques évoquées sont les suivantes :

- de nombreux ménages souffrent d'un logement non adapté : suroccupation, humidité, précarité énergétique ;
- la suspicion de marchands de sommeil (Tours América à Mons-en-Barœul dans le secteur Provinces) ;
- des parcours résidentiels bloqués avec des temps d'attente très longs pour le logement social ;
- certains jeunes se retrouvent mis à la rue par leurs parents (6 jeunes en quatre mois à Wattrelos).

Ces situations ont été particulièrement décrites pour les quartiers de veille active de Wattrelos.

**Dans certains quartiers de veille active, des problématiques liées à l'environnement urbain**

Certains quartiers de veille active sont des secteurs à l'écart dont le cadre de vie est dévalorisé.

Les acteurs interrogés dans les communes mentionnent :

- des problématiques de gestion urbaine, dépôts sauvages, notamment à Lomme (Mitterrie) et à Mons-en-Barœul (Napoleon) ;
- des situations d'enclavement, d'éloignement des centralités, notamment à Armentières (Salengro), Haubourdin (Rive Droite) et Mons-en-Barœul (Napoleon) ;
- un manque d'espaces verts, en particulier à Lomme (Mitterrie et Sud-Marais) ;
- des commerces qui périclitent : à Roubaix (Centre) et Loos (Ennequin) ;
- des coutures urbaines à travailler, notamment en lien avec le NPRU : à Roubaix (quartier de l'Union).



# 6

## QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA SORTIE DES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?

### Dans les communes, un impact de la sortie de la géographie prioritaire de la politique de la ville lié au poids de la population concernée

#### Des communes impactées différemment :

- 5 communes fortement impactées comptent plus de 50% de leur population en quartiers de veille active (QVA) : Lomme, Armentières, Wattrelos, Haubourdin et Loos ;
- 6 communes moins impactées comptent entre 15% et 25% de leur population concernée : Lille, Mons-en-Barœul, Hem, Tourcoing, Croix et Faches-Thumesnil ;
- 6 communes peu impactées comptent entre 5% et 12% de population concernée : Roubaix, La Madeleine, Seclin, Wattignies, Villeneuve d'Ascq et Lambersart.

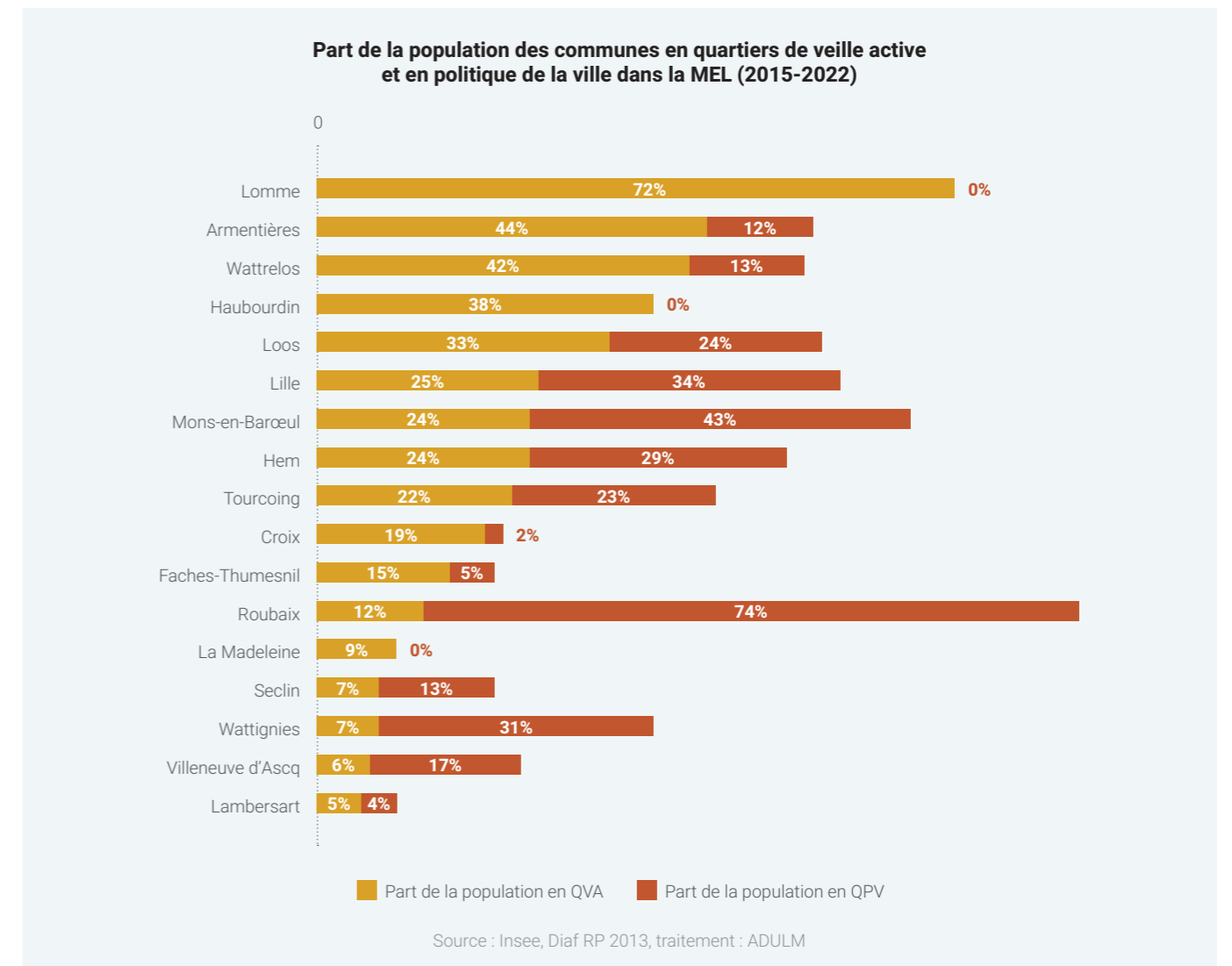
#### Au-delà du pourcentage de la population concernée, ce qui différencie les communes vis-à-vis de leur quartier de veille active est :

- la géographie des quartiers de la politique de la ville. Les communes les plus impactées sont :
  - les communes qui n'ont plus de QPV (Lomme, Haubourdin, La Madeleine) ou presque plus (Croix, Faches-Thumesnil). Elles n'ont plus de financement de la politique de la ville et plus de service technique dédié,

- les communes dans lesquelles des quartiers très étendus sont sortis de la politique de la ville avec une incohérence des zonages de la politique de la ville et de l'Education nationale : Armentières, Wattrelos ;

#### • le niveau des difficultés sociales présentes dans les quartiers de veille active :

- dans certaines communes, les quartiers de veille active sont périphériques aux quartiers de la politique de la ville et concernent des secteurs avec moins de difficultés sociales. C'est le cas de Hem, Seclin, Villeneuve d'Ascq, et Wattignies,
- dans d'autres communes où les QPV sont très étendus, moins d'enjeux sont ressentis dans les quartiers de veille active. C'est le cas de Roubaix, Lille et Mons-en-Barœul.





## La perception de l'impact de la sortie des quartiers de veille des dispositifs de la politique de la ville par les communes

### La sortie des dispositifs de la politique de la ville est exprimée comme très pénalisante dans 11 communes

Dans la majorité des cas, les techniciens des communes perçoivent un impact très négatif :

- une perte importante des moyens pour la commune : les financements des dispositifs se réalisant en fonction du nombre de bénéficiaires résidant en QPV. Cela concerne notamment : Wattrelos, Tourcoing, Loos, La Madeleine et Lambersart. Cette baisse des financements concerne aussi ceux d'autres acteurs que l'État, par exemple les financements de la Caisse d'allocations familiales ;
- une baisse de la présence du droit commun : celle-ci est en particulier constatée à Lomme avec la fermeture de permanences de bailleurs sociaux, de la CAF ou de la CARSAT par exemple ;
- la fin des projets fédérateurs : cela est rapporté pour Haubourdin avec la fin des projets fédérateurs concernant la santé, l'éducation, le coaching à l'emploi des jeunes ;
- la fin du dispositif de réussite éducative. Les communes que cela pénalise particulièrement sont Wattrelos, Armentières, et Faches-Thumesnil ;
- la fin de la présence d'éducateurs dans les rues, avec la fin du financement des clubs de prévention. Cette problématique est mentionnée à Armentières, Croix et Faches-Thumesnil.

La baisse des moyens octroyés entraîne un coût important pour les villes quand elles continuent d'intervenir dans les quartiers de veille active.

C'est notamment le cas pour la commune de Villeneuve d'Ascq.



« La commune enregistre une perte importante de moyens avec la sortie de quartiers de la politique de la ville. »

Wattrelos



« Il n'y a plus de dispositif de réussite éducative dans des secteurs en difficulté, plus de présence d'éducateurs dans les rues. »

Armentières



« La sortie des QPV a aussi entraîné la baisse de la présence du droit commun. »

Lomme



« La Ville continue à intervenir partout mais cela a un coût important. »

Villeneuve d'Ascq



Groupe scolaire dans le quartier de veille active à Lomme ©ADULM



Groupe scolaire dans le quartier de veille active à Lomme ©ADULM

### Un impact non mesuré pour 3 communes

Les entretiens avec les chefs de projet de la politique de la ville des communes font apparaître la difficulté de visualiser et concrétiser les frontières entre quartier de la politique de la ville et quartier de veille active dans des communes où l'intervention en QPV est massive. C'est le cas principalement à :

- Roubaix : « On a tellement de QPV, qu'on a tendance à inclure les QVA également dans nos réflexions. La limite, c'est le DRE (Dispositif de réussite éducative) qui est géré à l'adresse des élèves. » ;
- Lille où se trouvent à la fois des quartiers de veille active sans difficultés sociales notables mais aussi des quartiers de veille active où la ville intervient sans pouvoir distinguer population habitant ou non en QPV dans les dispositifs. À Lille, les quartiers de veille active sont très morcelés et difficiles à différencier des QPV pour les chefs de projet de la politique de la ville et ne correspondent pas à la pratique des acteurs ;
- et Mons-en-Barœul. « On n'a pas changé notre façon de faire », « les frontières sont invisibles entre le QPV et le quartier de veille active ». Le chef de projet indique par exemple que les éducateurs de rue du club de prévention interviennent en QPV mais aussi dans les secteurs dans les quartiers de veille active limitrophes.

### Une sortie exprimée comme non pénalisante pour 3 communes

Dans ces communes, le secteur en quartier de veille active présente peu de difficultés sociales :

- à Wattignies, les difficultés sociales sont situées dans le quartier prioritaire de la politique de la ville, là où se trouvent les grands ensembles de logements sociaux ; le secteur en quartier de veille active est constitué de maisons individuelles accueillant une population plus aisée ;
- à Hem où, même si le quartier se porte bien, il est important d'avoir une vigilance sur l'équilibre de peuplement du parc social ;
- à Seclin où le quartier de veille active est constitué d'un quartier pavillonnaire.



## La fin du Dispositif de réussite éducative : un impact particulièrement important pour les quartiers de veille active de Wattrelos, Lomme et Armentières

L'impact de la sortie des quartiers de veille des dispositifs de la politique de la ville décrit comme le plus pénalisant par les communes concerne la fin du Dispositif de réussite éducative.

Le dispositif du Programme de réussite éducative (PRE) permet d'apporter un accompagnement individuel pour les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés pour réussir leur scolarité à la condition qu'ils résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Mis en place en 2005, ce dispositif s'est arrêté fin 2017 dans les quartiers de veille active.

Depuis 2018, quand des enseignants repèrent un enfant ou un jeune ayant un besoin d'accompagnement, celui-ci ne peut plus être pris en charge dans le cadre du PRE quand il ne réside pas dans un QPV.

Les acteurs de terrain des communes qui ont le plus perdu de quartiers en politique de la ville (Wattrelos, Lomme et Armentières), signalent que cela entraîne une incompréhension majeure de la part des enseignants vis-à-vis du PRE.

## L'incohérence de la disparition du DRE dans les quartiers de veille

Certains quartiers de veille souffrent de l'incohérence des dispositifs concernant le champ de l'éducation :

- comme cela a été décrit précédemment<sup>15</sup>, la géographie prioritaire de l'Éducation nationale n'est pas cohérente avec celle des quartiers de la politique de la ville dans les communes de Lomme et Wattrelos. Dans chacune de ces deux communes, 3 collèges sont inscrits en réseau d'éducation prioritaire sans être situés en quartier de la politique de la ville ;
- elle n'est pas non plus cohérente avec la localisation des difficultés scolaires dans les établissements :
  - à Wattrelos, le collège Nadaud, situé dans le quartier de veille active est décrit par le technicien de la commune comme accueillant les élèves les plus en difficulté : il est classé en Réseau d'éducation prioritaire, mais ses élèves résident en quartier de veille active et ne peuvent donc pas bénéficier du DRE ;
  - à Roubaix, les difficultés scolaires de élèves passent également les frontières des quartiers de la politique de la ville et l'impossibilité de proposer le DRE aux élèves en difficulté pose problème (notamment dans les secteurs des Hauts Champs et d'Entrepoint-Catigny).

## La baisse des financements

Avec la fin du DRE dans les quartiers de veille active, est venue la fin du financement par l'État, de l'accompagnement individualisé des enfants en difficultés scolaires. Les acteurs interrogés soulignent les limites de la mobilisation des acteurs de droit commun (CAF, Département, Éducation nationale) sur ce sujet.

La sortie de certains quartiers de la géographie prioritaire signifie aussi une baisse de financement pour d'autres projets

éducatifs. Par exemple, à Loos, le projet « Orchestre à l'école » a vu sa subvention diminuer de 50% dans l'école située dans le quartier des Oliveaux car la moitié des élèves résident en quartier de veille active. Dans ce secteur, cette logique semble en contradiction avec celle du Programme de renouvellement urbain en cours qui vise à développer l'attractivité des établissements scolaires du quartier et à attirer des enfants résidant en dehors du quartier politique de la ville.

## Un impact négatif sur le suivi des enfants

La fin du DRE dans les quartiers de veille active a entraîné une baisse du nombre d'enfants accompagnés de manière individuelle, dans les communes les plus concernées (Wattrelos, Lomme, Armentières) mais aussi dans les autres communes. Par exemple :

- à Wattrelos : 600 enfants étaient suivis dans le cadre du DRE en 2017, 140 en 2020 ;
- à Tourcoing, où il n'y a « plus d'accompagnement scolaire actuellement » dans les quartiers de veille active, et où les techniciens signalent « une difficulté pour faire prendre en charge les enfants avec des difficultés scolaires » ;
- à Mons-en-Barœul : dans le secteur Vauban en quartier de veille active, les techniciens de la commune ont un retour des équipes éducatives signalant que la moitié des élèves nécessiteraient un accompagnement individualisé mais que ces problèmes ne peuvent plus être pris en charge.

## La difficulté pour identifier les enfants

Les techniciens interrogés sont unanimes pour relater l'incompréhension des professionnels de l'éducation concernant le critère de lieu de résidence pour bénéficier du DRE. Cela entraîne même souvent un manque d'adhésion des professionnels.

« On ne peut pas regarder l'adresse avant d'aider l'enfant, le critère est plutôt le lieu de scolarisation. »  
Faches-Thumesnil

« L'établissement scolaire est un lieu important de mixité sociale, on ne peut pas trier les enfants. »  
Loos

« Comme il faut regarder les adresses des enfants, des enseignants renoncent à orienter les enfants afin de ne pas avoir de refus. »  
Villeneuve d'Ascq

« Les enfants scolarisés à Lille n'ont pas connaissance du DRE et même s'ils habitent en QPV. »  
Faches-Thumesnil

## Le droit commun : une simple orientation

Dans plusieurs communes, les techniciens interrogés indiquent que les professionnels de l'éducation pallient la disparition du DRE par une prise en charge par les dispositifs de droit commun. C'est le cas notamment à Faches-Thumesnil, Wattignies et Mons-en-Barœul :

« On donne un coup de main quand même aux familles en les orientant vers le Rased<sup>16</sup>, les activités sportives, par un conseil, une information mais nous n'avons pas la possibilité de vérifier si cela a été fait. »

## Besoin d'un dispositif de soutien

Les techniciens des communes interrogés insistent sur le fait que les élèves en difficultés scolaires, résidant dans les quartiers de veille active, présentant des caractéristiques sociales identiques à celles des autres élèves de leur établissement scolaire, nécessitent pour pallier les difficultés d'accompagnement de la part des parents :

- un suivi individuel ;
- et différent du travail avec les assistantes sociales du Département (auprès desquelles, il est souvent difficile d'orienter les familles pour qui le Département est dans les esprits, lié aux mesures prises par l'Aide sociale à l'enfance).



## Le non accès au Programme de réussite éducative aux élèves résidant en QVA et scolarisés en REP, une spécificité départementale

À l'échelle nationale, il est prévu que « Les bénéficiaires du Programme de réussite éducative sont les enfants, les jeunes ainsi que leurs familles qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou sont scolarisés dans un établissement scolaire relevant de l'éducation prioritaire : les Rep, réseaux d'éducation prioritaire et les Rep+, réseaux d'éducation prioritaire renforcée. » Source : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-pre-81#scrollNav-2>

À l'échelle locale, compte tenu du fait que le Nord est un département particulièrement en tension concernant la politique de la ville, l'accès aux PRE a été uniquement admis aux enfants vivant en QPV à partir de la rentrée 2018.

À la rentrée 2021, l'accès aux PRE a été ouvert aux enfants dont l'école était en QPV.

Par exemple cela a permis à Wattrelos, aux enfants d'une école supplémentaire d'avoir accès au PRE mais cela laisse, dans cette commune, une vingtaine d'écoles en Réseau d'éducation prioritaire dans lesquelles les enfants n'habitent pas en QPV ne peuvent bénéficier du PRE.

Une vigilance particulière devra être apportée dans le cadre de la nouvelle politique de la ville à venir.

<sup>15</sup> Voir précédemment page 32 de ce document, notamment la cartographie des dispositifs.

<sup>16</sup> Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté : ce dispositif consiste en l'intervention de professeurs spécialisés et de psychologues scolaires en renfort aux équipes enseignantes, dans le but de prévenir mais surtout de pallier l'échec scolaire au sein des écoles primaires, en apportant une aide aux enfants en difficulté de maternelles et élémentaires. Du fait du nombre limité des intervenants du RASED, les temps de disponibilités sont restreints.



# 7

## COMMENT LES COMMUNES ONT-ELLES COMPENSÉ LA SORTIE DES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Les rencontres avec les techniciens des communes ont permis de les questionner sur les choix qui ont été mis en place dans les communes concernées par les quartiers de veille active et donc par la sortie de certains territoires des dispositifs financés par la politique de la ville.

### Certains quartiers de veille bénéficient de la difficulté à distinguer les publics bénéficiaires

Tout d'abord, dans les communes qui continuent à compter un territoire largement inscrit dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, les quartiers de veille bénéficient pour partie de l'impossibilité de distinguer le lieu de résidence des publics bénéficiaires.

C'est notamment le cas de :

- Tourcoing : dans les quartiers de l'Epidème (aux trois quarts en QPV), d'Orions, du Virolois, la commune s'appuie sur les centres sociaux. De même, dans le quartier de la Marlière, l'adulte-relais intervient de la même manière dans le secteur en QPV et dans le secteur en quartier de veille active ;
- Lille : à Moulins et Fives, les acteurs interrogés déclarent qu'il est « difficile de distinguer les interventions dans et hors QPV » ;
- Roubaix : dans le centre, « la Préfecture n'empêche pas les actions sur la rue des Tuileries » ;
- Croix : où les actions sur la parentalité avec la CAF et les « espaces détente » pour l'été à destination des QPV rayonnent en quartier de veille active ;
- Mons-en-Barœul : le club de prévention intervient en QPV et en quartier de veille active.

Plusieurs chefs de projet de la politique de la ville interrogés déclarent ne pas comprendre la logique de l'application du droit par l'État sur le financement des actions à cheval entre QPV et quartiers de veille active.

### La recherche d'autres financements extérieurs

Pour pallier la sortie des dispositifs de la politique de la ville, les communes ont cherché d'autres sources de financement.

Les sources sont multiples :

- la Région : c'est notamment le cas à Tourcoing, à Wattrelos (sur la prévention de la délinquance bien que ces financements ne reprennent pas toutes les anciennes actions de la politique de la ville) et à La Madeleine (pour des actions culturelles auprès des habitants) ;
- la CAF : à Wattrelos et à La Madeleine ;
- le Département : par exemple, un poste AILE (animateur d'insertion et de lutte contre les exclusions) au centre social du Pacot-Vandracq à Lambersart ;
- l'Europe : avec la démarche URBACT en cours à Haubourdin.

Toutes les recherches de financement ne sont pas couronnées de succès.

Par exemple, la Ville de Tourcoing avait fait le choix de prioriser les quartiers de veille active dans le cadre du dispositif

« Quartiers d'été ». Elle n'a pas été retenue par l'État qui met en avant uniquement le critère de la résidence de bénéficiaires en quartier de la politique de la ville.

### Une compensation par des financements municipaux ?

Plusieurs communes ont compensé la perte des financements de la politique de la ville par des financements municipaux. C'est, par exemple, le cas à :

- Faches-Thumesnil : suite à l'arrêt du club de prévention financé par le Département, la municipalité a choisi de financer le travail d'un club de prévention ;
- Lambersart : avec le financement d'un poste d'adulte-relais pour la prévention de la délinquance, d'un autre pour le centre social. La mairie finance également les actions en matière de réussite éducative pour pallier la fin du DRE.

Les financements municipaux permettent notamment de compenser en partie la disparition du DRE dans certaines communes :

- Villeneuve d'Ascq : où la commune a fait le choix de compenser le financement du DRE pour les élèves résidant en quartier de veille active ;
- Loos : où la municipalité a créé le dispositif Escale afin de compenser la disparition du DRE ;
- Faches-Thumesnil : avec la mise en place du dispositif DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale<sup>17</sup>) ;
- Haubourdin : où un financement communal permet de répondre aux besoins liés à la disparition du DRE ;
- Mons-en-Barœul : la mairie prend en charge l'accompagnement par le DRE pour les enfants scolarisés en REP+.

Mais toutes les villes ne compensent pas la sortie des dispositifs de la politique de la ville, et aucune ne compense sur l'ensemble des actions qui étaient menées.

« La Ville ne compense pas la sortie des QPV. Les associations n'émargent pas à d'autres appels à projet. »  
Tourcoing

<sup>17</sup> DEMOS : projet de démocratisation culturelle aux ambitions nationales, porté par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. Les communes de Roubaix, Armentières, Hem, Mons-en-Barœul, Wattrelos et Lille sont également partenaires.





# 8

## QUELS SONT LES ACTEURS PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE ?

Plus de six ans après la sortie de la géographie prioritaire, les acteurs de terrain constatent que les quartiers de veille active souffrent :

- du retrait des acteurs institutionnels et associations ;
- et d'une perte de lien entre ces acteurs et les publics en difficultés dans ces quartiers.

### Le retrait des acteurs

La sortie des quartiers de la politique de la ville s'est marquée par le retrait des acteurs, y compris ceux du droit commun.

Ce phénomène a été notamment relaté pour :

- Tourcoing : dans le quartier de la Marlière ;
- Armentières : dans les quartiers de la Route d'Houplines et des Prés du Hem ;
- Lomme : avec la disparition de certains services publics (exemple : antennes des bailleurs sociaux, de la CAF, de la CARSAT) ;
- Wattrelos : où il n'y a plus d'agence locale concernant les bailleurs sociaux ;
- Roubaix : dans le Centre, où il n'y a pas de centre social, aucun dispositif pour occuper les jeunes désœuvrés fortement présents dans l'espace public.

### Le retrait des clubs de prévention

Un effet très remarqué du passage en quartier de veille active par les acteurs de terrain est le retrait des clubs de prévention<sup>18</sup>. Suite à la sortie de la géographie prioritaire, les clubs de prévention se sont retirés des quartiers de veille active et les éducateurs de rue n'y sont plus présents.

Cela est particulièrement noté à :

- Tourcoing : où les clubs de prévention ne sont plus présents que dans les QPV qui représentent plus que 23% de la population ;
- Armentières : en particulier aux Prés du Hem et Route d'Houplines où l'association de prévention Antidote a fermé ses portes. Les techniciens interrogés regrettent qu'il n'y ait plus de contact dans la rue avec les jeunes présents dans ces quartiers ;
- Croix : où le technicien interrogé regrette l'absence d'éducateurs de rue dans le quartier Saint-Pierre proche du quartier de l'Epeule de Roubaix. Il estime qu'il y aurait besoin de la présence d'éducateurs dans ce secteur où de nombreux jeunes sont présents dans l'espace public ;
- Lambersart : le technicien interrogé regrette qu'il n'y ait plus de club de prévention présent dans le quartier du Pacot-Vandracq au regard du nombre en hausse d'incivilités et de dégradations dans le quartier depuis 2018-2019.

### La perte de lien avec les publics

Dans certaines communes, le passage en quartier de veille active et la disparition des dispositifs et des acteurs présents dans ces secteurs amènent à une perte de vue des publics en difficulté qui résident dans les quartiers de veille active.

C'est particulièrement le cas à :

- Tourcoing : notamment le quartier de la Marlière, en lien avec une part importante de personnes isolées ;
- et Lomme où la ville a du mal à appréhender les évolutions sociales dans les quartiers de veille active.



### Un portail cartographique des acteurs présents dans les quartiers

Dans le cadre des travaux sur les quartiers de veille active, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a mis en place un portail cartographique dynamique qui permet d'accéder aux éléments suivants localisés :

- **zonages administratifs** : quartiers de la politique de la ville, quartiers de veille active, zone de sécurité prioritaire ;
- **services publics** : antennes de la Caisse d'allocations familiales, antennes de la Caisse primaire d'assurance maladie, services départementaux de Protection maternelle et infantile, antennes de Pôle emploi, bureaux de La Poste, centres des impôts, permanences des bailleurs sociaux, points d'accès aux droits, mairies de quartiers, maisons de services ;
- **offre de santé** : médecins généralistes, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, orthophonistes, services hospitaliers, centre de soins médicaux, centre de jour pour personnes âgées, espaces accueil de jour pour personnes handicapées ;
- **commerces** : commerces alimentaires, marchés ;
- **équipements culturels et sportifs** : équipements sportifs, bibliothèques, écoles et conservatoires de musique, musées ;
- **réseau social et d'entraide** : épiceries solidaires, tissu associatif (Restos du cœur, Secours populaire, ...), centres sociaux, clubs de prévention ;
- **transports** : arrêts de bus, métro, tramway, gares ferroviaires voyageurs.

Les partenaires qui souhaitent y accéder peuvent en faire la demande.

<sup>18</sup> Les équipes de prévention spécialisée interviennent auprès des jeunes qui connaissent des difficultés sociales de plus en plus profondes et des formes de marginalisation nouvelles. Les modes d'intervention des équipes sont multiples : le travail de rue, la présence sociale, l'accompagnement éducatifs et les actions collectives. Ces missions sont menées par des associations partenaires de la mise en œuvre de la politique Jeunesse du Département.





# CONCLUSION

## QUELS SONT LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE QUI NÉCESSITENT UNE VIGILANCE ACCRUE ET SUR QUELLES QUESTIONS ?

Le travail mené sur les quartiers de veille active met en avant la grande diversité des quartiers de veille active tant sur le plan urbain que sur le plan des caractéristiques sociales de la population et les enjeux pour les différents quartiers.

C'est le tout premier travail spécifique portant sur ces périmètres réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. Il est à noter que, malgré le terme de « quartier de veille active », les statistiques ne sont pas disponibles à l'échelle spécifique de ces quartiers à l'échelle nationale<sup>19</sup>.

### En termes de difficultés sociales, certains quartiers nécessitent une vigilance

Si les quartiers de veille active sont globalement moins en difficulté que les quartiers de la politique de la ville, ces quartiers sont très divers et on observe de véritables fragilités et peu d'évolutions sociales positives.

De plus, une vigilance semble nécessaire sur la politique de peuplement de certains quartiers de veille afin de ne pas perdre l'équilibre qui a pu y être trouvé.

### Des problématiques à la croisée des difficultés sociales et urbaines : l'enjeu de l'ambiance urbaine

Les problématiques observées dans les quartiers de veille active apparaissent comme étant à la croisée des difficultés urbaines et des difficultés sociales. En effet, dans ces quartiers souvent interstitiels, les problématiques d'ambiance urbaine sont fortement présentes, ce qui amène à interroger la capacité d'intervention des acteurs publics sur la structure urbaine de ces secteurs.

### Des impacts de la sortie des dispositifs de la politique de la ville très différents selon les communes

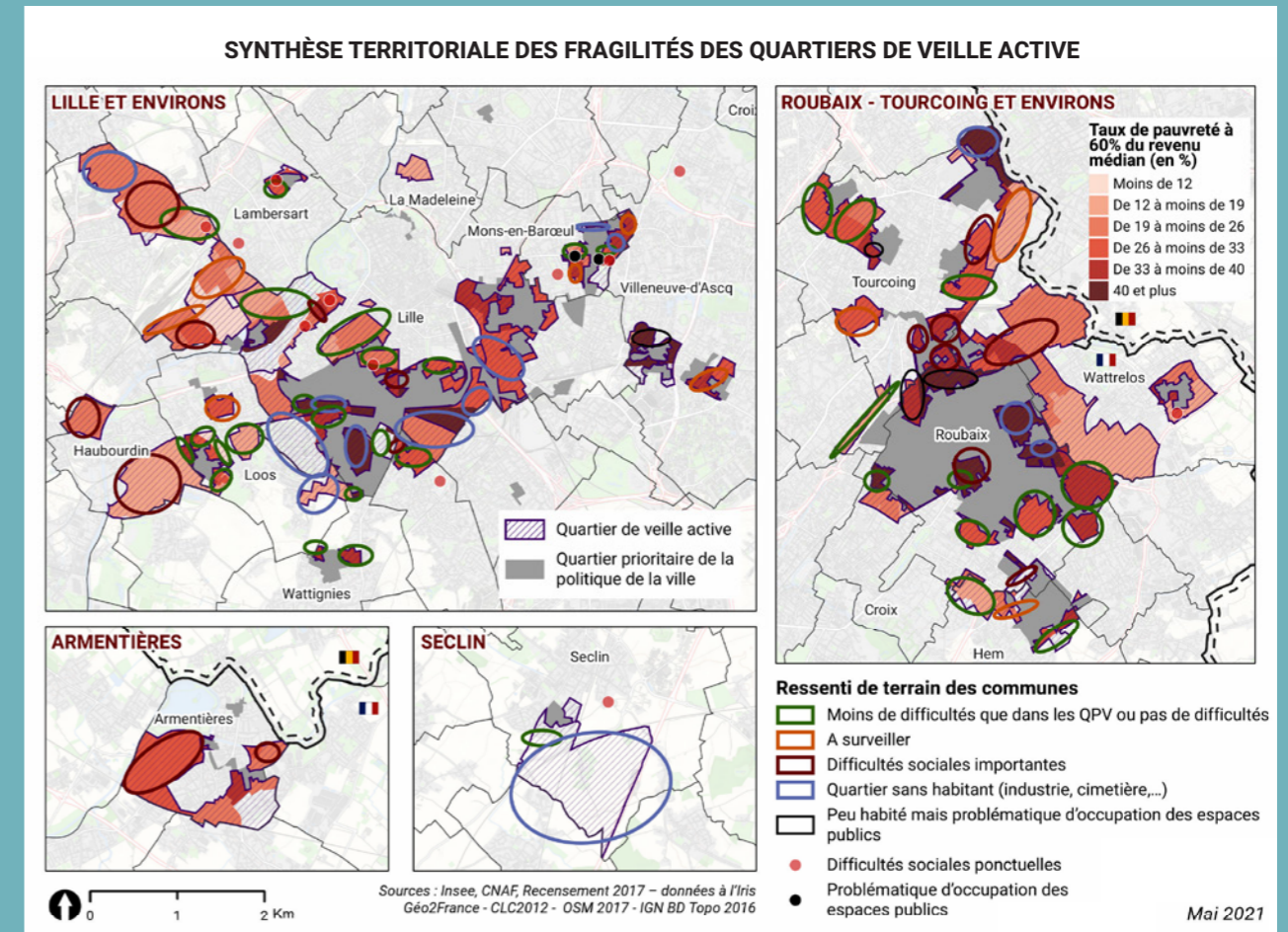
L'arrêt des actions des dispositifs de la politique de la ville dans ces quartiers a des impacts très différents selon les communes principalement en fonction du poids que représentent les quartiers de veille active au regard des quartiers restant en géographie prioritaire de la politique de la ville.

### L'éducation et la prévention, un impact majeur de la sortie des QPV

L'impact négatif le plus fort de la sortie des QPV de la politique de la ville est lié à la fin du Dispositif de réussite éducative et à l'absence de cohérence entre ce dispositif, géré selon l'adresse des élèves, et la géographie prioritaire de l'Education Nationale.

Un autre effet très remarqué dans les quartiers de veille active est la fin de la présence des éducateurs de rue avec la fin de l'intervention des clubs de prévention.

<sup>19</sup> L'Insee ne mettant pas à disposition de données à cette échelle, l'Agence a commandé des données issues du Recensement de la population dans le cadre du Dispositif infracommunal de zonage à façon. L'Agence a réalisé l'observation des quartiers de veille active de la même manière que celle des quartiers de la politique de la ville tout au long de sa mission d'observation pour le Contrat de ville sur la base de ces données ou de données géolocalisées par l'Agence. Seules quelques données de la CAF sont disponibles à l'échelle des quartiers de veille active mais elles ne prennent pas en compte tous les quartiers de veille, aucune donnée n'étant diffusée pour les quartiers de veille active de Wattrelos.



### Les acteurs de droit commun ne sont pas au rendez-vous

Au-delà de la fin des dispositifs de la politique de la ville, les acteurs interrogés constatent un impact plus large du passage en quartier de veille active avec :

- la limite de la reprise des actions par le droit commun ;
- et un effet cascade sur ces quartiers avec le retrait de nombreux acteurs de droit commun.









**L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

+33 (0)3 20 63 33 50 / [agence@adu-lille-metropole.org](mailto:agence@adu-lille-metropole.org)  
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)  
[adu-lille-metropole.org](http://adu-lille-metropole.org)